

L'arbre et ses fruits

Trouble ecclésial lié
à la fécondité spirituelle
des personnalités perverses

COMMISSION DOCTRINALE



CONFÉRENCE
des évêques
de FRANCE

COMMISSION DOCTRINALE

CONFÉRENCE DES ÉVÊQUES DE FRANCE

58, avenue de Breteuil - 75007 Paris

eglise.catholique.fr / luttercontrelapedophilie.catholique.fr

Sommaire

PRÉFACE À LA CONTRIBUTION DE LA COMMISSION DOCTRINALE	3
AVANT-PROPOS	5
L'ARBRE ET SES FRUITS	7
1. Comprendre les comportements pervers pour mieux les combattre	8
Qu'est-ce qu'un pervers ?	
La difficulté à démasquer un pervers	
Pallier l'absence de sentiment de culpabilité chez le pervers	
Ce qui rend quelqu'un pervers	
2. Pourquoi des perversions si fréquentes dans l'Église ?	12
Considérations contextuelles	
Des questions graves pour l'Église	
L'attrait des pervers pour l'univers spirituel et ecclésial	
3. Actes de perversion et devoir envers les victimes, quel discernement moral ?	19
La personne, ses actes et sa responsabilité	
Les interdits fondateurs	
Conscience morale et discernement	
La responsabilité de la communauté ecclésiale	
4. L'arbre aux racines mauvaises et aux bons fruits, approche biblique et spirituelle	26
Ne pas confondre les œuvres et les fruits	
Union à Dieu et liberté de l'homme	
Quels sont les signes spirituels du mensonge et du spiritualisme ?	
En devenir d'éternité	
5. Prolongement	32

PRÉFACE

à la contribution de la Commission doctrinale

Depuis l'an 2000, plusieurs fondateurs de mouvements ecclésiaux ou de communautés qui portaient des promesses de renouveau de l'Église et de la vie chrétienne ont été démasqués comme étant des prédateurs sexuels redoutables. Le plus emblématique à l'échelle mondiale est Marcial Maciel Degollado, fondateur des Légionnaires du Christ ; nous connaissons en France le frère Ephraïm, alias Jo Croissant, à l'origine de la Communauté du Lion de Juda et de l'Agneau immolé, devenue les Béatitudes. Après la mort du Père Marie-Dominique Philippe, fondateur des Frères de Saint-Jean, des Sœurs apostoliques et des Sœurs contemplatives, des voix courageuses se sont fait entendre pour dénoncer les actes graves dont il s'était rendu coupable au long de sa vie, abusant de sa position de fondateur et de « père spirituel ». L'année 2020 a été en France particulièrement douloureuse avec les découvertes faites sur la vie de Jean Vanier, fondateur de L'Arche, et sur les mœurs et la doctrine des Pères Thomas et Marie-Dominique Philippe.

Une question s'est imposée peu à peu aux évêques et à tous les chrétiens : tant la Communauté des Béatitudes que les Frères de Saint-Jean que d'autres œuvres du même genre ont représenté pour beaucoup d'hommes et de femmes des manières stimulantes de vivre la foi chrétienne, un renouvellement de leur relation au Christ, un accès neuf à la vie dans l'Esprit-Saint, de sorte que ces nouvelles réalités ecclésiales ont obtenu les encouragements des autorités ecclésiales, souvent cependant pas unanimes. Il y eut les fidèles fervents, prêts à répondre à l'appel du Christ et à se laisser entraîner par le souffle de l'Esprit et les fidèles soupçonnés de manquer de foi et de préférer rester engoncés dans les structures vieilles et parfois asséchées, coupées des sources vives ; il y eut les « bons » évêques favorables et les « moins bons » sceptiques. Aucun de ceux-ci n'aurait même supposé les comportements sexuels ou les capacités d'emprise des fondateurs qu'ils tenaient à distance pour d'autres raisons, plus théologiques ou spirituelles, non dénuées d'idéologie. Plus généralement, au-delà du cas des fondateurs, les agressions sexuelles commises par des prêtres sont le plus souvent le fait de prêtres estimés, qui stimulaient la vie chrétienne de ceux et celles qu'ils rencontraient, qui avaient « réveillé » leur paroisse, ouvert des âmes à la vie de la grâce et à l'espérance du Christ.

À l'heure où les méfaits des uns ou des autres sont dévoilés, la question tragique peut se préciser encore : comment de bons fruits ont-ils pu être portés par des hommes que l'on doit bien reconnaître avoir été des pervers ? Comment des œuvres pleines de vie qui ont fortifié des jeunes et des moins jeunes, aidés des personnes nombreuses à construire leur vie dans l'amour du vrai, du bien et du bon, ont-elles pu naître du charisme d'un homme à la personnalité dissociée, capables de causer tant de mal à quelques-uns ou quelques-unes qu'il captait en prétendant en faire ses privilégiés, les confisquant des mains du Christ au moment même où il prétendait les rapprocher de Lui ? La parole du Christ paraît pourtant claire : « *Méfiez-vous des faux prophètes qui viennent à*

vous déguisés en brebis, alors qu'au-dedans ce sont des loups voraces. C'est à leurs fruits que vous les reconnaîtrez. Va-t-on cueillir du raisin sur des épines, ou des figues sur des chardons ? C'est ainsi que tout arbre bon donne de beaux fruits, et que l'arbre qui pourrait donner des fruits mauvais. Un arbre bon ne peut pas donner des fruits mauvais, ni un arbre qui pourrait donner de beaux fruits. Tout arbre qui ne donne pas de beaux fruits est coupé et jeté au feu. Donc, c'est à leurs fruits que vous les reconnaîtrez » (Mt 7, 15-20),

Mais, en l'occurrence, il y a bien des raisons de juger les fruits bons, parfois même excellents, alors que l'arbre est plus que mauvais. L'Assemblée plénière des évêques, sur la suggestion du Conseil permanent, a confié à sa Commission doctrinale le soin de réfléchir à ce sujet, tout au moins de préparer un schéma de réflexion. Je remercie de tout cœur Mgr Laurent Camiade, évêque de Cahors, qui préside cette commission depuis deux ans, et les membres de la commission : Mgr Bouilleret, archevêque de Besançon, Mgr Pierre-Marie Carré, archevêque de Montpellier, Mgr Jean Legrez, évêque d'Albi, Mgr Benoît Bertrand, évêque de Mende, Mgr Alexandre Joly, évêque auxiliaire de Rennes, et le P. Emmanuel Coquet, secrétaire général adjoint, d'avoir relevé ce défi douloureux. Le texte issu de leurs auditions et de leurs réflexions ne prétend pas apporter une réponse définitive à cette énigme qui participe assurément du mystère d'iniquité. Il ouvre l'intelligence malgré tout et la fortifie pour qu'elle ose affronter ce drame douloureux et y apporter un peu de lumière et, par là-même, un peu d'espérance. Les chrétiens n'ont pas fini de méditer ce fait tragique que, malgré la sanctification reçue du Christ, ils continuent à être des pécheurs, c'est-à-dire des semeurs de mort, et il leur faut, il nous faut y ajouter que même des ministres de la grâce du Christ peuvent devenir des porteurs de mort au cœur de l'acte même de leur ministère. C'est le prix à payer pour aider l'humanité à regarder la force du mal qui s'agite en elle et souvent la captive, et lui apporter l'espérance que, pourtant, « Dieu est amour », et que nul ne peut être arraché de la main du Père (Jn 10, 29).

Mgr Éric de Moulins-Beaufort

archevêque de Reims,
président de la Conférence des évêques de France

AVANT-PROPOS

L'Assemblée plénière des évêques de France du printemps 2020 a demandé à sa Commission doctrinale de proposer un schéma de réflexion sur le paradoxe des fruits apparents portés par un certain nombre d'œuvres d'Église ayant été fondées par des personnalités dont on découvre, plus tard, qu'elles ont été troubles ou perverses. Pour aborder ce sujet délicat, la commission a choisi de ne pas présenter trop vite des explications théologiques ou spirituelles sur la question du mal ou le mystère d'iniquité, mais d'accueillir d'abord quelques explications concrètes appuyées sur les ressorts en jeu dans la perversion psychologique. Il fallait aussi regarder attentivement le contexte dans lequel cela est arrivé. Ce n'est qu'ensuite que nous pouvions proposer une réflexion éthique, crédible parce qu'ayant prêté sérieusement attention au phénomène en lui-même. Des distinctions spirituelles, des réflexions bibliques et des éléments théologiques, en particulier eschatologiques, pourront apporter, dans une dernière étape, une lumière dans l'obscurité de la crise observée.

Notre développement s'appuie sur quelques-unes des très nombreuses analyses qui existent déjà mais n'épuise pas le sujet. Nous espérons que les observations de la CIASE pourront compléter ou, s'il le faut, rectifier, les faits présentés. Je remercie sincèrement toutes les personnes à qui nous avons demandé des éclairages et qui se sont montrées réactives. Nous sommes également très reconnaissants au groupe de personnes victimes que notre commission a pu rencontrer. Leurs témoignages courageux, leurs questions et leurs réflexions nous sont extrêmement précieux pour améliorer la justesse de nos propos. Par ailleurs, je suis heureux que les évêques de la Commission doctrinale se soient tous impliqués généreusement dans ce travail sur une matière si douloureuse.

Ce texte a été diffusé auprès des évêques au moment de notre Assemblée plénière extraordinaire de février 2021 sur le thème de la responsabilité de l'Église dans la crise des abus sexuels. Notre texte de réflexion ne cherche pas à déterminer qui est responsable. Nos explications ne constituent aucunement des excuses, mais des clés pour agir désormais de façon plus appropriée au réel. Il s'agit surtout de démasquer de faux discours et de faux ressorts théologiques, éthiques et spirituels. Personnellement, je ne pense pas que nos analyses minimisent la responsabilité de ceux qui n'ont pas ou ont mal réagi. Elles montrent sans doute qu'ils sont plus nombreux qu'on n'imagine, d'où une forme de système ou de culture de l'abus ou encore de structure de péché. Ils n'ont pas assez pris au sérieux les personnes victimes ou les témoins qui se manifestaient.

La question du mal est présente dans notre texte sous la forme de réflexions sur le mélange présent dans le cœur de tout homme et de l'espérance : le Seigneur fera définitivement le tri à la parousie, ce qui nous engage à lutter ici-bas pour agir le mieux possible. Le mal, tant du point de vue métaphysique que sous l'angle de la tentation diabolique, n'est pas étudié dans ce texte. Nous avons essayé de proposer des pistes théologiques fondées sur l'Évangile, plus que sur une méta-

physique. Nous avons aussi évité d'évoquer l'action diabolique pour ne pas sembler encourager des formes magiques de rapport au mal ni un spiritualisme simpliste. Le choix de partir du réalisme des observations psychiatriques exprime une intention qui va dans ce sens. Nous n'avons pas non plus abordé ici les enjeux de formation des futurs prêtres ni l'accompagnement du clergé ou des communautés de vie. Nous nous plutôt appliqués à faire état d'un examen de conscience des évêques et du Peuple de Dieu, c'est-à-dire à nommer les failles du discernement face à des œuvres apostoliques qui ont du succès.

Ce texte n'est pas une note doctrinale, mais en réponse à une demande de l'Assemblée des évêques, il contribue humblement à une réflexion très vaste et lourde de conséquences. Il invite donc à poursuivre la recherche de vérité et le travail pastoral à la suite du Christ Sauveur.

Mgr Laurent Camiade

évêque de Cahors,

président de la Commission doctrinale de la CEF

L'ARBRE ET SES FRUITS

Trouble ecclésial lié à la fécondité spirituelle des personnalités perverses

L'Église catholique, en France, n'a pris conscience que récemment de l'indicible dégât que produit sur les victimes l'abus sexuel par un clerc ou toute personne ayant un statut ecclésial lui conférant une autorité spirituelle. Une réelle récurrence des abus sexuels commis par des personnes *a priori* édifiantes, au rayonnement charismatique, ayant été dans plusieurs cas des fondateurs de communautés ou d'instituts porteurs de fruits spirituels stimulants, interroge à l'évidence l'image biblique de l'arbre et de ses fruits. L'arbre bon doit porter de bons fruits et l'arbre mauvais de mauvais fruits. Si nous voyons en eux de mauvais arbres parce qu'ils sont pervertis, comment se fait-il qu'ils puissent avoir porté aussi de bons fruits ? En regardant les faits, on constate qu'ils ont détruit certaines personnes mais que par leur action apostolique, ils ont par ailleurs fait grandir spirituellement d'autres personnes. Comment l'Église peut-elle assumer ce paradoxe selon lequel la plupart de ceux qu'elle a reconnus un temps comme des figures emblématiques de son dynamisme (dans la seconde moitié du XX^e siècle) ont été des personnalités troubles, doubles et ont commis des délits ou crimes sur des enfants, des adolescents ou des personnes vulnérables ?

Au terme d'abus sexuels, il faut immédiatement ajouter ceux d'abus de conscience, abus d'autorité et abus spirituels, qui y sont liés. Car la répétition de ces abus, aussi divers soient-ils, semble révéler des causes systémiques liées à l'histoire contemporaine de l'Église. Cela ne signifie pas que les abus seraient devenus systématiques dans l'Église. Cependant un faisceau de circonstances ecclésiales et culturelles très diverses, qui chacune isolément n'a pas eu pour fin le moindre abus, par leur conjonction malfaisante, favorise de fait diverses formes d'abus. Ceci nous impose un examen attentif des causes multiples qui font système et génèrent un aveuglement collectif ou des réponses inadéquates aux alertes reçues.

Pour tenter de voir plus clair sur le drame qui vient d'être évoqué, nous devons recourir autant à la raison qu'à la foi. L'Église ne peut que reconnaître avec honte qu'elle n'a pas pris conscience la première de la gravité des dommages causés aux victimes ni de la complexité des ressorts psychologiques des auteurs d'abus sexuels ou spirituels. Si les réponses spirituelles sont importantes, elles ne peuvent pas ignorer la réalité psychique de la personne ; elles doivent même s'appuyer sur elle pour accompagner la personne dans son chemin vers le Christ.

C'est pour ce motif que nous avons choisi de solliciter l'aide de psychiatres, psychanalystes et psychologues pour tenter de comprendre les comportements pervers afin de mieux les combattre. Les auteurs d'abus sexuels parmi les clercs paraissant s'être multipliés (ou en tout cas se révélant aujourd'hui nombreux) dans la seconde moitié du XX^e siècle, il nous faut aussi regarder ce qui,

dans ce contexte précis, les a favorisés. Le paradoxe du regard collectif d'admiration porté par des communautés chrétiennes ou des familles sur des auteurs d'abus appelle à tenter d'identifier des motifs liés au mode de croire et à l'*ethos* collectif catholique en notre temps. Une fois ces points repérés, une réflexion sur la responsabilité morale des auteurs d'abus comme des communautés et de leurs responsables sera nécessaire. Enfin, nous pourrions nous laisser instruire par la parole du Christ sur les bons arbres et les bons fruits. Cela éclairera le discernement sur la fécondité des œuvres et sur l'enjeu eschatologique de notre vie sur terre, lequel implique une mobilisation forte pour la mise en cohérence de la vie avec la foi, dans l'espérance du Salut.

1. Comprendre les comportements pervers pour mieux les combattre

Plusieurs de ces abuseurs sont marqués et structurés selon des personnalités dites « perverses ». Il y a, bien sûr, en eux la part du péché mais ces personnalités clivées, « brillantes », et « égotiques » ont, d'abord, des tendances compulsives, refusant le réel, s'enfermant dans le déni. Les abus spirituels ou sexuels ne sont pas toujours le fait de personnalités perverses mais aussi de personnalités névrotiques, à la recherche de compensations à des angoisses diverses et qui peuvent, plus ou moins consciemment, en venir à manipuler ou au moins à profiter de personnes fragiles. Les abus d'autorité, abus spirituels ou abus de conscience peuvent être liés à des aspects pathologiques psychiatriques.

Entre les névrotiques qui souffrent d'une culpabilité écrasante vis-à-vis de leurs victimes et les pervers, lesquels sont toujours dans le déni, n'éprouvant ni honte, ni culpabilité, ni anxiété, il faut aussi citer des profils d'abuseurs sexuels ou spirituels avec le syndrome pervers égocentré. Ces derniers éprouvent de la honte, mais avec une tendance à minimiser la gravité de leurs actes. La figure la plus troublante reste malgré tout celle du pervers.

1. Qu'est-ce qu'un pervers ?

Le type psychologique du « pervers » ne se caractérise pas d'abord par des pratiques sexuelles mais par une pathologie du narcissisme qui pousse à jouir de nuire à l'autre et/ou à jouir de le détruire.

Pour clarifier cette réalité étrange, cherchons à préciser le vocabulaire. Dans les classifications psychiatriques ou psychologiques actuelles, les perversions ne sont ni des névroses, ni des psychoses mais se situent sur un autre registre. Selon les critères des classifications internationales (DSM-IV et CIM-10)¹, « un pervers est celui dont la vie sexuelle est caractérisée par la pratique exclusive ou fréquente d'une ou de plusieurs de ces conduites perverses : comportement déviant, partiel, exclusif,

1. Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux de l'Association américaine de psychiatrie. La CIM-10 : Classification internationale des maladies, cf. https://fr.wikipedia.org/wiki/Manuel_diagnostique_et_statistique_des_troubles_mentaux

instrumentalisant le partenaire »². Deux formes principales sont maintenant distinguées : « Si la perversion sexuelle est centrée sur le déni de l'identité sexuelle de l'autre (son altérité sexuelle), la perversion narcissique révèle un déni de l'altérité de l'autre dans son identité, sa personnalité, du fait d'angoisses plus archaïques (détresse originare, angoisse d'abandon, de fusion, de séparation...) »³.

Rappelons aussi que la pédophilie est une perversion sexuelle, définie par le Code pénal comme une atteinte sexuelle sur la personne d'un mineur.

Nous connaissons désormais les caractéristiques principales de toutes les formes de perversion. Le pervers cherche toujours à exercer une emprise sur autrui : « Rapport de domination au plan physique, sexuel, intellectuel, affectif ou moral. La relation est toujours dissymétrique. Il y a intention de contrôler l'autre pour le faire céder... L'agresseur revendique un statut supérieur, il se donne le droit d'infliger une souffrance qui est unidirectionnelle et vise l'intime »⁴. C'est pourquoi le pervers s'en prend toujours à des êtres plus faibles que lui, en premier lieu, bien sûr les enfants ou les jeunes adolescents. Parmi les adultes, il repère les individus qu'il peut circonscrire : des personnes en manque affectif ou bien en quête de sens.

Dans un premier temps le pervers se montre protecteur, séducteur puis viennent, dans un second temps, la violence et la cruauté. Peur et désarroi empêchent les victimes de parler. La séduction s'exerce aussi auprès des personnes qui émettent des doutes ou des interrogations concernant leurs agissements. Si cela ne suffit pas à calmer les craintes, les personnalités perverses mentent sans scrupules.

2. La difficulté à démasquer un pervers

Comment le pervers s'y prend-il pour avoir une image d'homme providentiel ? Le père Laurent Lemoine offre une description éclairante, lorsqu'il observe que « le pervers dit la vérité. Et il le fait [...] dans un but précis : jouir et jouir de détruire, même si cela lui prend beaucoup de temps et d'ingéniosité. [...] Connaître la vérité pour s'en servir afin de nuire à autrui est une passion perverse. [...] Dans un scénario complexe et ambigu, la stratégie perverse consiste à apporter un éclairage original auquel le groupe n'aura pas pensé en donnant ainsi le sentiment à tous que cet apport était indispensable pour comprendre l'essentiel qui jusque-là échappait à tous. [...] L'abuseur est le spécialiste de l'effet "waouh !" auprès de son public »⁵.

Les pervers possèdent un art consommé pour semer le doute et entretenir la confusion. Ainsi des responsables, des professionnels « capables habituellement de clarifier des situations complexes se trouvent démunis, bloqués. Ils ne sont pas seulement touchés émotionnellement par les révélations mais ils sont en plus pris dans une sorte de "brouillage" psychique qui les empêche de penser clairement... Le pervers utilise son pouvoir d'emprise pour introduire le doute, annihiler toute action, et protéger ses arrières »⁶.

2. GÉRARD PIRLOT, JEAN-LOUIS PEDINIELLI, *Les perversions sexuelles et narcissiques*, Armand Colin, 2006.

3. Id., *ibid.*

4. JEAN-LUC PILET, CATHERINE GUIHARD, AGNÈS OBRINGER, DANIEL BRICE, *Intervenir en situation de violence*, Chronique sociale, 2015.

5. LAURENT LEMOINE, *Désabuser. Se libérer des abus spirituels*, Salvator 2019, p. 33 et 34.

6. JEAN-LUC PILET, CATHERINE GUIHARD, AGNÈS OBRINGER, DANIEL BRICE, *Intervenir en situation de violence*, p. 4.

Une personnalité perverse est difficile à repérer car elle camoufle toujours ses intentions profondes. Est à l'œuvre un mécanisme défensif particulier, le clivage : une partie de la psyché reconnaît la réalité et une autre partie la nie, sans qu'il y ait d'influence d'une partie sur l'autre. On repère ici une manifestation fréquente de ce clivage : un pervers peut décrire un agissement cruel sans manifester aucune émotion. Pour une personne dite "normale", il est toujours déroutant d'être confronté à une telle dissociation dont l'individu n'a pas toujours conscience. « *Le sujet pervers ne ressent pas l'angoisse* »⁷.

La perversion psychologique, en tant que jouissance du mal, peut exister en chacun de nous sans faire de nous des abuseurs. Mais ce qui caractérise les abuseurs, c'est une structure gravement perverse liée à ce phénomène du clivage, c'est-à-dire le fait que la personne poursuit, de façon étanche, deux objectifs différents ou même opposés et qu'elle mène deux vies simultanées et incohérentes l'une vis-à-vis de l'autre. Elle est capable de convaincre son entourage d'agir pour le bien tout en poursuivant, de façon plus ou moins inconsciente mais non moins déterminée un objectif pervers. « *Le clivage d'une personne qui a une structure perverse garantit la catastrophe pour les proies possibles qu'[elle] va croiser sur sa route* »⁸.

Les auteurs d'abus spirituels ont en commun d'instrumentaliser les victimes pour qu'elles deviennent complices de leurs fantasmes. Ils les enferment alors dans le mutisme, la culpabilité injustifiée et un séisme intérieur et terrifiant qui les réduit au silence. À ce contrôle manipulateur de la parole des victimes, s'ajoute une capacité étonnante à aveugler un nombre important de personnes, des communautés entières et parfois toute l'Église qui, tant qu'elle ignore leurs agissements pervers, a tendance à voir en eux des modèles, des génies, des saints, porteurs de charismes exceptionnels.

3. Pallier l'absence de sentiment de culpabilité chez le pervers

Si l'on s'en tient à la théorie analytique, la perversion s'ancre dans une non construction du Sur-moi. L'absence d'instance morale ne permet pas de réguler les pulsions, notamment sexuelles, ce qui entraîne des passages à l'acte incontrôlés. L'individu cherche à assouvir ses désirs sans tenir compte du ressenti de l'autre ni des règles sociales de base. En un même lieu et en un même instant, il peut poser un acte bienfaisant suivi d'un acte destructeur. Cette non construction du Sur-moi se manifeste également par une absence de culpabilité. Souvent le pervers ne regrette pas ses actes car « il ne voit pas où est le problème ». Il peut donner le change pour se protéger mais, fondamentalement, il ne se sent pas concerné et ne peut assumer les conséquences de ses choix. Cette absence de culpabilité conduit très souvent à une impossibilité de soins psychiques donc de guérison. La réalité conduit des spécialistes à cette constatation : « *La récidive est la règle* »⁹.

S'il n'est pas possible de les soigner, il est nécessaire de les cadrer fermement en les confrontant à la rigueur de la loi (droit pénal, droit canonique...). Comme le sur-moi intérieur n'est pas opérant, il devient indispensable, car ils sont dangereux, de les contenir par une sorte de sur-moi externe.

7. LAURENT LEMOINE, *Désabuser. Se libérer des abus spirituels*, p. 29.

8. Id., *ibid.*, p. 29.

9. FRÉDÉRIQUE GUYER, MARTINE FADIER-NISSE, PIERRE SABOURIN, *La violence impensable*, Nathan, 1991, p. 253.

Cet encadrement social protège de futures potentielles victimes. Pour les pervers, la confrontation aux interdictions d'exercice, aux peines d'emprisonnement peut être une étape vers une réelle prise de conscience, au plan humain comme spirituel.

Pour les responsables, il convient de ne jamais rester seul lorsqu'il y a suspicion d'agissements pervers. Les décisions sont à prendre à plusieurs, en demandant si possible conseil auprès de professionnels spécialisés (médecins, psychologues, juristes...). Dans beaucoup d'institutions confrontées à des personnalités perverses, des procédures ont été établies (Enseignement catholique, Éducation nationale...). L'expérience montre qu'elles sont très utiles car elles permettent le discernement puis un choix éclairé dans les procédures à suivre.

La patience est une vertu bien utile dans l'accompagnement des parcours éducatifs ou spirituels mais elle n'est pas de mise avec les personnalités perverses ; elle peut même s'avérer dangereuse. En effet, les pervers sont très habiles pour laisser croire qu'ils vont s'amender, qu'ils ont besoin de temps pour s'améliorer. On leur fait confiance et d'autres victimes peuvent devenir leurs proies. Dans un passé récent, nous avons à reconnaître que notre Église, comme d'autres institutions, a souvent été prise au piège de cette manière.

En connaissant mieux le fonctionnement des pervers, il devient possible de les « contrer » et d'assurer une meilleure protection des personnes qu'ils côtoient, notamment les mineurs et les adultes fragilisés.

4. Ce qui rend quelqu'un pervers¹⁰

Il faut au moins la conjonction de deux facteurs pour induire la constitution d'une personnalité perverse, un seul ne suffit pas. Voici trois facteurs bien repérables :

- L'éducation est un facteur essentiel qui peut favoriser une perversion. Ne pas restreindre le désir de l'enfant, s'interdire de le frustrer comme ne pas lui apprendre le respect des règles sociales provoque chez lui une hypertrophie de ce que les psychanalystes nomment « la toute-puissance infantile ». L'enfant puis l'adolescent ne vit que selon son bon plaisir sans tenir compte du point de vue d'autrui. Toutes les éducations laxistes ne provoquent pas une structuration perverse. Il faut qu'intervienne un autre élément. Que l'un ou les deux parents se montrent fiers des larcins ou des entorses aux règlements que réalise leur enfant. Une telle attitude encourage alors le jeune à continuer à passer outre aux interdits comme à profiter sans vergogne de la candeur d'autrui.
- On note souvent un autre facteur dans l'évolution d'un jeune vers la perversité : l'identification à un adulte pervers. Ce peut être un de ses parents mais aussi un adulte référent comme un enseignant, un éducateur sportif, un maître spirituel... L'adulte pervers ressent les tendances présentes chez le jeune et le modèle pernicieusement à son image. Ce peut être aussi un adolescent plus âgé qui joue auprès d'un plus jeune un tel rôle d'initiation.

10. Ce paragraphe s'appuie sur les pistes données par Jean-Luc Pilet, psychologue spécialiste des questions de maltraitance. Il intervient dans le cadre d'une cellule d'écoute ecclésiale. Il y a observé une cinquantaine de cas.

- Un autre facteur essentiel est l'existence d'un traumatisme sexuel dans son histoire personnelle. On sait que plus des trois quarts des pédocriminels appartiennent au cercle des proches du jeune abusé : parents, ami des parents, éducateur, clerc, animateur sportif ou culturel... Cette proximité induit un trouble majeur chez la victime car elle perd alors les repères qui assuraient sa sécurité intérieure et les assises de son développement. Assez souvent (30 %, voire plus) les agresseurs ont eux-mêmes été abusés sexuellement dans leur jeunesse. En s'identifiant à leur agresseur, en ne pouvant se déprendre du mode relationnel qu'on leur a fait subir, ils reproduisent la situation d'emprise en tenant, cette fois-ci, un rôle actif et non plus passif. Bien évidemment et heureusement tous les abusés ne deviennent pas agresseurs sexuels.

Le pervers est un être humain marqué par le mal. On ne sait pas très bien ce qui fait qu'à un moment donné, un enfant ou un adolescent bascule vers une évolution pathologique. Cela reste une énigme et varie en fonction des individus et des contextes. On peut aussi voir en lui une personne malade, avec cette difficulté qu'elle s'identifie rarement elle-même comme telle. Notre compréhension du problème, même si nous cherchons à identifier les facteurs qui éventuellement favorisent ou attirent ces pathologies, ne peut nier cette dimension pathologique, sans oublier que le déni fait partie des symptômes de la pathologie des pervers.

Une approche psychiatrique du problème est ainsi nécessaire, mais insuffisante. À l'égard des victimes comme pour l'évolution personnelle du coupable lui-même, l'approche juridique est nécessaire également pour objectiver des faits et prendre la mesure des injustices commises, ce que le pervers n'est pas capable d'identifier lui-même. L'approche morale doit prendre tous les éléments en considération et considérer tout autant la responsabilité morale communautaire de l'ensemble de l'Église.

2. Pourquoi des perversions si fréquentes dans l'Église ?

Une question peut alors se poser : comment se fait-il que ces personnalités déviantes et perverses (il en est de même pour certaines formes de délires) paraissent si à l'aise dans l'Église et, par ailleurs, s'accrochent si facilement sur le terrain dit « spirituel » ou « mystique » ?

1. Considérations contextuelles

L'époque ecclésiale que nous vivons en France, depuis les années 1950-60, est celle d'une crise d'identité du chrétien et d'une crise du sacerdoce ministériel. Un certain nombre de communautés nouvelles ayant été fondées ou pilotées par des personnalités perverses ont donné l'apparence, dans certains milieux, face à ces crises, d'être des « solutions » géniales, souvent interprétées comme la marque de l'Esprit Saint, préparant l'avenir de l'Église. Tandis que les structures tra-

ditionnelles, institutionnelles, comme les paroisses et la hiérarchie ecclésiastique devaient céder le pas aux dons nouveaux de l'Esprit Saint. Ce n'est pas ce qu'a enseigné le concile Vatican II, qui rappelait le rôle de discernement des successeurs des apôtres : « *L'Esprit lui-même soumet à leur [des apôtres] autorité jusqu'aux bénéficiaires des charismes* » (*Lumen gentium* n° 7). Mais le contexte culturel et religieux de l'époque incitait à laisser une large autonomie aux dons charismatiques¹¹, même lorsque ceux-ci n'intéressaient en réalité qu'une petite partie du peuple des fidèles, laquelle minorité avait tendance à se penser comme prophétique.

Souvent l'ignorance des fondements nécessaires pour établir une vie communautaire selon l'Évangile a empêché la hiérarchie de discerner le bien du mal. La rareté des vocations en cette période a provoqué des encouragements et des espoirs trop précoces avant même d'avoir éprouvé la qualité des personnes et des projets. Au même moment, les ordres religieux qui auraient pu apporter une certaine expertise passaient eux-mêmes par une crise extrêmement sévère, inconnue depuis l'époque de la Réforme.

Les *a priori* favorables aux fondateurs de communautés nouvelles (quel que soit leur style) ont pris racine dans des milieux ayant souvent préalablement perdu confiance dans la hiérarchie de l'Église, dans la capacité missionnaire des paroisses et dans l'avenir du ministère presbytéral diocésain. Dans ce contexte, ceux qui ont proposé des solutions nouvelles, porteuses de réponses séduisantes aux difficultés réelles du temps ont inspiré une grande confiance. Cette confiance était d'autant plus solide que, par ailleurs, l'institution ecclésiale était fragilisée, peu crédible aux yeux de certains, traversée de courants contradictoires et même d'imprécisions voire de lâchetés quand il s'agissait de tenir des points fondamentaux de la foi face aux questionnements bouillonnants des mutations culturelles et sociétales en cours.

Aujourd'hui encore, il semble parfois que des catholiques sont à la recherche de l'homme providentiel, comme s'il ne leur suffisait plus de se référer à Jésus Christ et au Magistère vivant de l'Église. Combien de magazines chrétiens ne manquent pas une occasion de vedettariser tel ou tel prêtre, religieux, religieuse ou laïc fondateur d'une œuvre ? Ce néo-cléricalisme qui sacralise des personnalités atypiques émerge, en fait, sur un fond global d'anti-cléricalisme et de distance avec la hiérarchie de l'Église.

La mise en valeur inconditionnelle d'un prêtre, le regard excessivement admiratif sur ce qu'il fait et ce qu'il laisse apparaître, peut enfermer le prêtre dans un piège. Prisonnier de l'admiration dont il est l'objet, ses failles, voire son éventuelle perversion, au lieu d'être combattues et regardées pour ce qu'elles sont, peuvent être petit à petit enfouies au fond de l'être tant elles apparaissent incompatibles avec l'image que les personnes ont de lui. Plus ces failles sont enfouies, enfermées dans une partie cachée de la personne, parfois méconnues de la personne elle-même, plus elles peuvent prendre une place importante au fond de son être jusqu'à conduire à des comportements en totale contradiction avec l'image que les fidèles ont de lui et lui renvoient par leur admiration.

11. On ne parle pas ici uniquement du « renouveau charismatique » mais aussi des communautés « cléricales » ou de consacrés souvent de style classique, mais fondées à partir d'initiatives particulières, hors du champ des décisions institutionnelles de la hiérarchie ecclésiale.

Le pape François apporte un éclairage lorsqu'il emploie l'expression « *notre sainte Mère l'Église hiérarchique* » pour désigner les ministres ordonnés de l'Église¹². Il montre de façon lumineuse que la paternité spirituelle des ministres ordonnés n'a de sens qu'au sein de l'Église-Mère qui engendre en faisant renaître dans le Christ, qui accompagne la croissance et veut nourrir ses enfants, avec tendresse, chaleur et respect. Un « père spirituel » qui conçoit son ministère indépendamment de la maternité de l'Église fait fausse route et peut devenir très vite un gourou¹³.

Il existe aujourd'hui une tendance appuyée d'un certain nombre de catholiques, parmi les mieux formés, à se défier de l'autorité hiérarchique dans l'Église. Ils ne mesurent pas toujours à quel point ils entretiennent une contradiction entre un respect de principe pour la fonction du prêtre, et leur conviction de mieux savoir ce qu'il doit dire, faire et ne pas faire. Il n'est pas rare que les pratiquants d'une paroisse rejettent un curé qui leur est envoyé mais ne leur semble pas incarner les idées qu'ils assimilent à l'orthodoxie et l'orthopraxie dont ils se font juges. Les archives des évêchés se remplissent ainsi de lettres de paroissiens se plaignant de leur curé, sous le motif qu'il ne répond pas à ce qu'on pense être en droit d'attendre de lui. À l'inverse, il arrive que cela conduise ces « observants »¹⁴ à surinvestir dans le respect de tel ou tel leader, prêtre ou laïc, qui leur paraît conforme à l'idée qu'ils se font du véritable catholicisme¹⁵.

Ce comportement met en danger ces prêtres (ou autres figures admirées) ainsi reconnus comme exceptionnellement fidèles à l'idéal requis. Ces êtres « providentiels » se trouvent alors enfermés dans l'image que leurs admirateurs se sont faite d'eux et ils perdent toute distance et capacité prophétique vis-à-vis du milieu qui les idolâtre. Et, bien souvent, ils se trouvent poussés par ces milieux à se situer comme en dehors de la communion ecclésiale en l'Église-Mère. Leur illusion de toute-puissance peut, avec le temps, exacerber leurs fragilités secrètes et leurs clivages intérieurs jusqu'à leur permettre de commettre des abus sur les plus faibles qu'ils rencontrent.

Il est à noter que parmi les abuseurs sexuels correspondant à la description ci-dessus, certains sont des pédocriminels mais d'autres, peut-être plus nombreux parmi les fondateurs célèbres, ont commis des abus spirituels et des abus sexuels sur des femmes vulnérables soumises à leur emprise¹⁶.

12. Cf. par exemple, Catéchèse du 5 novembre 2014, sur le ministère des évêques dans l'Église.

13. Un des artifices de certains manipulateurs consiste à susciter dans leurs communautés de nombreuses vocations. Dans une période où l'Église manque de prêtres, cela donne l'illusion d'une grande réussite apostolique. On confond alors souvent l'image biblique des fruits de l'arbre bon avec celle du blé qui pousse sur la bonne terre. Ainsi, le pape Benoît XVI s'exprimait, à Lourdes, en 2008, devant les évêques de France avant de les encourager à prier et faire prier pour les vocations : « *Je voudrais remercier chaleureusement et encourager toutes les familles, toutes les paroisses, toutes les communautés chrétiennes et tous les mouvements d'Église qui sont la bonne terre qui donne le bon fruit (cf. Mt 13, 8).* » Ce ne sont pas ici les fruits de l'arbre (image qui suggère trop vite celle d'un individu singulier) mais les fruits abondants de la terre qui sont mis en valeur. La terre renvoie à une famille, à une paroisse, une communauté, bref, un peuple. Lorsque tout paraît tenir à une seule personne qui semble accaparer tous les mérites, il y a sans doute un sérieux problème !

14. Cf. Yann RAISON DU CLEUZIQU, *Une contre-révolution catholique*, Seuil, 2019, p. 19.

15. La question n'est pas de contester le fait que les fidèles-laïcs ont la capacité et, dans certains cas, le devoir, d'exprimer leur opinion. Avec leurs pasteurs, ils sont co-responsables de la mission et, grâce à un « *commerce familial* », selon les mots du concile Vatican II, les pasteurs, « *avec l'aide de l'expérience des laïcs, sont mis en état de juger plus distinctement et plus exactement en matière spirituelle aussi bien que temporelle, et c'est toute l'Église qui pourra ainsi, renforcée par tous ses membres, remplir pour la vie du monde plus efficacement sa mission* » (*Lumen gentium*, n° 37). Le problème surgit quand manque ce « *commerce familial* » entre laïcs et prêtres et que certains, parmi les uns se croient légitimes pour accaparer la mission de discernement des autres.

16. Par ailleurs, une partie des pédocriminels ne correspondent pas au schéma de la vedette clivée et perverse, mais ont été des agents pastoraux discrets relativement soumis à l'autorité, proches de familles ou acceptant des missions auprès de jeunes, en internats ou en centres et camps de vacances. Ces prédateurs-là ne se font pas nécessairement repérer mais se fondent dans un modèle d'agent pastoral standard et ils savent repérer les victimes potentielles auxquelles ils pourront imposer le silence. Quelques-uns d'entre eux peuvent même paraître manquer d'assurance dans leur ministère et compenser cette « *timidité* » par l'emprise sur certains enfants dont ils ont su, d'une manière ou d'une autre, gagner l'admiration et la confiance. Dans ces derniers

2. Des questions graves pour l'Église

Après ces quelques analyses, plusieurs questions demeurent à travailler : pourquoi des catholiques plutôt bien formés, désireux de sainteté, exigeants en matière de foi, de vie spirituelle et de bonnes mœurs ont-ils eu si souvent tendance à idolâtrer telle ou telle figure qui leur semblait exceptionnellement représentative de leur idéal ? Le pape François parle du « cléricisme » comme un phénomène qui concerne les prêtres ou d'autres responsables ecclésiastiques, clercs, religieux ou laïcs en mission mais aussi n'importe quel fidèle, lorsqu'ils se laissent infantiliser ou reconnaissent à une personnalité d'Église une autorité qui n'est pas la sienne. Mais on peut se demander si ces attentes mal ajustées de laïcs vis-à-vis des clercs ou de figures charismatiques rayonnantes, n'est pas aussi la conséquence d'une insécurité due à la fragilisation de la hiérarchie ecclésiastique. Moins l'institution inspire confiance, plus la personnalité un peu différente, porteuse de talents particuliers, verrait se reporter sur sa personne un besoin de sécurité. Cela pourrait questionner les évêques : pourquoi n'inspirons-nous pas davantage confiance au peuple que nous aimons, spécialement les pratiquants réguliers ?

Une hypothèse à creuser peut tenir en une expression biblique concernant le prophète Élie, puis, par association symbolique, Jean le Baptiste : « *Voici que je vais vous envoyer Élie le prophète, avant que vienne le jour du Seigneur, jour grand et redoutable. Il ramènera le cœur des pères vers leurs fils, et le cœur des fils vers leurs pères, pour que je ne vienne pas frapper d'anathème le pays !* » (Mt 3, 23-24¹⁷). Dans une société où l'autorité est en crise et où les figures paternelles sont troublées, le besoin d'une paternité proche est frustré. Cela appelle un engagement personnel des responsables, qu'ils soient politiques ou ecclésiastiques, de sorte que tout en assumant leur responsabilité propre, ils sachent montrer que leur cœur est tourné, non vers leur réalisation personnelle, mais vers la recherche du bien de ceux qu'ils doivent guider ou gouverner.

Face à cela, malgré un contexte où l'évêque est moins porté à imposer son autorité propre, il faut se demander pourquoi des évêques ou d'autres supérieurs religieux, ainsi que leurs divers conseils (car évêques et supérieurs ne décident que rarement sans avoir réuni des conseils) n'ont pas su, pu ou voulu réagir avec la fermeté que l'on juge aujourd'hui opportune. Plusieurs causes sont généralement avancées à ce sujet :

- ignorance ou déni de la gravité des incidences sur les victimes ;
- déséquilibre dans la mentalité du clergé, peu sensibilisé aux souffrances des victimes et trop exclusivement préoccupé des risques psychoaffectifs encourus par des confrères prêtres accusés d'abus ;
- manque grave d'empathie pour les victimes, ce qui serait un risque du milieu clérical lorsque le célibat n'est pas vécu comme un engagement à se donner dans l'amour du peuple confié mais un renoncement crispé avec des attentes affectives frustrées ;

cas, le paradoxe que nous voulons étudier entre le rayonnement des œuvres apostoliques et la perversion n'apparaît pas. Apparaît seulement ici un facteur de plus de la complexité du phénomène des abus dans l'Église.

Pour une typologie des prêtres commettant des abus sexuels, on peut se reporter, entre autres, à celle proposée par Mgr Éric de Moulins-Beaufort, « Que nous est-il arrivé ? De la sidération à l'action devant les abus sexuels dans l'Église », NRT 140/1, 2018, p. 37-40.

17. Cf. Si 48, 10 et Lc 1, 17.

- manque de formation psychologique au sein de l'Église¹⁸, tandis que la psychologie moderne a énormément évolué et que la prise de conscience de la société civile a progressé plus vite sans pour autant secréter réellement une réaction ferme et organisée des pouvoirs publics jusqu'à maintenant ;
- inexpérience pour discerner correctement la justesse pastorale et spirituelle, lorsqu'on applique dans l'Église des techniques de management moderne, lesquelles, lorsqu'elles sont efficacement employées, produisent trop souvent une fascination pouvant générer des formes d'emprise sur les plus faibles et laissent croire à ceux qui devraient opérer un discernement moral et spirituel que « c'est bon puisque ça marche » ;
- crainte d'affaiblir l'Église et de porter atteinte à son image en dénonçant des abus, dans un contexte ecclésial de contestation de la légitime autorité de ses responsables et tandis que l'unité ecclésiale est profondément mise à mal (ce n'est donc pas ici seulement l'ignorance et le déni des responsables, mais l'ignorance et le déni de tout le peuple de Dieu qui pèsent sur la capacité d'action des responsables).

Ces considérations provoquent un sentiment de honte mais conduisent également à un sérieux examen de conscience¹⁹. Celui-ci met en évidence une diversité de causes qui font système et dont la convergence a favorisé l'absence de réaction adaptée aux situations.

3. L'attrait des pervers pour l'univers spirituel et ecclésial

L'autre versant de la question est : pourquoi tant de personnalités perverses ont-elles pu s'immiscer dans la hiérarchie de l'Église et y trouver un terrain d'action bien en vue et la protection d'une excellente réputation ?

Sur ce point, le père Pascal Ide donne des éléments d'explication : « *Les personnalités narcissiques sont souvent douées ; elles aiment singulièrement le pouvoir ; elles manipulent pour accéder au plus haut niveau ; elles savent « se vendre » en camouflant leurs zones d'ombre ; elles détruisent leurs opposants ; elles font fi des normes qui pourraient les arrêter ; etc.* »²⁰. Et il ajoute que malgré le principe du service humble qu'impose normalement l'imitation de Jésus-Christ, « *la tentation de se prendre pour Dieu* » est très présente dans les milieux religieux : les personnalités narcissiques, dans ce cadre, « *accaparent Dieu pour asseoir leur pouvoir usurpé. Elles recyclent la toute-puissance divine et la mettent au compte de leur toute-puissance. Par exemple, elles invoqueront Dieu pour culpabiliser les autres* »²¹.

18. À propos de l'affaire Mc Carrick, un élément d'explication avancé au fait que les accusations portées contre cet évêque jusque dans les années 1980 n'aient pas été prises au sérieux est : « *Il n'y avait à l'époque aucune conscience de possibles abus de pouvoir, ou de relations d'autorité, comme nous l'avons aujourd'hui* » (Cité par Loup Besmond de Senneville, in « *Affaire Mc Carrick : Comment le Vatican n'a pas vu les crimes sexuels du cardinal américain* », *La Croix*, 10/11/2020)

19. JEAN PAUL II, à la fin du second millénaire, a demandé de faire repentance pour les péchés des membres de l'Église afin de ne pas oublier et de tirer les leçons du passé : « *Reconnaître les fléchissements d'hier est un acte de loyauté et de courage qui nous aide à renforcer notre foi, qui nous fait percevoir les tentations et les difficultés d'aujourd'hui et nous prépare à les affronter* » (*Tertio millennio adveniente*, n° 33).

20. PASCAL IDE, *Manipulateurs. Les personnalités narcissiques. Détecter, comprendre, agir*, Éditions de l'Emmanuel, 2016, p. 136.

21. *Ibid.* p. 145. Pascal Ide mentionne, par exemple, l'usage de citations évangéliques pour obtenir ce que le manipulateur veut de ceux qui lui sont soumis : « *Un responsable d'un journal chrétien avait cité cette parole du Christ pour quasiment exiger des salariés des heures supplémentaires non rémunérées : "Donnez, et l'on vous donnera ; [...] car la mesure dont vous vous servez pour les autres servira aussi pour vous" (cf. Lc 6, 38)* ».

Instrumentaliser la Parole de Dieu, prétendre parler ou agir au nom de Dieu, et, finalement, se prendre pour Dieu ou pour son interprète sûr et infallible sont des pratiques hélas courantes dans certains milieux ecclésiaux qui infantilisent les autres et assurent un pouvoir aux personnalités narcissiques. Leurs éventuelles tendances perverses trouvent alors dans ce pouvoir un allié redoutable. Ces comportements sont totalement contraires au discernement qui devrait caractériser toute prise de décision d'un chrétien. Jésus lui-même se refuse à décider à la place de ceux qui viennent le trouver. Par exemple, à un homme qui vient lui demander d'exiger de son frère qu'il partage leur héritage, il répond : « *Qui m'a établi juge pour faire vos partages ?* » (Lc 12, 14). À chacun sa responsabilité.

L'un des comportements de certaines communautés chrétiennes favorisant la tendance de manipulateurs à se prendre pour Dieu est le fidéisme pratique. On se souvient que le fidéisme a été condamné au premier concile du Vatican. Le pape Jean Paul II en parle à nouveau dans *Fides et ratio*. Il le définit ainsi : le fidéisme « *ne reconnaît pas l'importance de la connaissance rationnelle et du discours philosophique pour l'intelligence de la foi* »²². Du point de vue pratique, le fidéisme conduit notamment à renoncer à toute intelligence critique face à une parole qui est assimilée immédiatement à la Parole de Dieu, qu'elle soit prise dans la Bible au hasard ou qu'elle sorte de la bouche d'une personnalité réputée disposer d'un don de science ou d'un charisme pour lire dans les cœurs.

Ce n'est pas que ces charismes n'existent jamais, mais ils sont toujours sujets à interprétation, à confirmation ou correction, à examen critique²³. Un des critères célèbres des règles d'accompagnement des exercices spirituels de saint Ignace est de bien examiner les inspirations et les motions ainsi que les conclusions que l'on en tire car il arrive qu'une authentique consolation spirituelle venant mystérieusement d'un contact avec Dieu (« *consolation sans cause* ») soit ensuite sujette à une mauvaise interprétation, même de celui qui l'a vécue : « *L'homme spirituel à qui Dieu donne cette consolation doit l'examiner avec beaucoup de vigilance et d'attention, en discernant le temps même de cette consolation actuelle du temps qui la suit, où l'âme reste brûlante et favorisée du bienfait et des suites de la consolation passée. Souvent, en effet, pendant ce second temps, en pensant nous-mêmes à partir des liaisons et des déductions de nos idées et jugements, ou sous l'effet du bon esprit ou du mauvais, nous concevons des projets et des opinions diverses, qui ne sont pas données immédiatement de Dieu notre Seigneur. Aussi est-il nécessaire de les examiner avec le plus grand soin, avant de leur donner entier crédit et de les mettre en pratique* »²⁴. Cette prudence, même après une grâce reçue, montre bien l'importance de l'usage du discernement en toute circonstance, qui va contre tout fidéisme pratique.

L'intelligence que Dieu nous a donnée ne grandit pas en abdiquant sa capacité à comprendre le réel, mais en se laissant informer, en Église et dans le dialogue avec les autres, par la foi en Jésus-Christ mort et ressuscité. Un certain nombre de catholiques aujourd'hui sont peut-être tentés par le fidéisme, par paresse intellectuelle ou par manque de formation spirituelle. Mais il faut, bien

22. JEAN PAUL II, *Fides et ratio* n° 55.

23. « *La grâce accordée aux apôtres tient la première place : l'Esprit lui-même soumet à leur autorité jusqu'aux bénéficiaires des charismes* » (*Lumen gentium*, n° 7) ; « *Les dons extraordinaires ne doivent pas être témérairement recherchés ; ce n'est pas de ce côté qu'il faut espérer présomptueusement le fruit des œuvres apostoliques ; c'est à ceux qui ont la charge de l'Église de porter un jugement sur l'authenticité de ces dons et sur leur usage bien ordonné. C'est à eux qu'il convient spécialement, non pas d'éteindre l'Esprit, mais de tout éprouver pour retenir ce qui est bon (cf. 1 Th 5, 12.19-21)* » (*Lumen gentium* n° 12).

24. SAINT IGNACE DE LOYOLA, *Exercices spirituels*, n° 336.

sûr, se demander si les habitudes comportementales de certains groupes ecclésiaux n'induisent pas des formes habituelles de fidéisme. Là est une des racines de beaucoup d'abus spirituels.

Outre ce fidéisme, une fausse spiritualité de la patience et de l'acceptation du mélange dans le cœur de l'homme pécheur a pu aussi attirer des personnalités perverses, qui savent exploiter la tolérance de l'autorité, voire culpabiliser ceux qui, à l'inverse, se montrent fermes. Lorsque l'autorité laisse du jeu à une personne perverse, celle-ci s'engouffre dans la brèche. Dans ce contexte, les victimes peuvent être piégées par la fausse patience, manipulées dans des logiques sacrificielles mortifères.

Or, la véritable espérance chrétienne est appel à l'exercice quotidien de la vertu. L'homme expérimente concrètement un combat au fond de lui où vertu et vice se côtoient, avec une frontière qui n'est pas toujours claire et doit, certes, faire l'objet d'un patient discernement. Ce mélange de bien et de mal, chacun doit l'accepter en un sens, pour soi-même. S'accepter soi-même comme pécheur est un pas décisif vers la disponibilité à la grâce de la rédemption. Mais souffrir d'être pécheur ne devrait pas étouffer l'appel très clair à la vertu et à la haine du vice qui résonne en notre cœur.

Ce mélange qui subsiste dans le cœur blessé du pécheur ne justifie pas non plus la passivité ni le silence des responsables ou des témoins d'abus face aux cas graves dont ils ont connaissance. « *Celui qui agit selon la vérité vient à la lumière, afin que ses œuvres soient manifestées, parce qu'elles sont faites en Dieu* » (Jn 3, 21).

Le fondement eschatologique de la patience du chrétien dépend du fait que Dieu seul connaît totalement les secrets cachés des cœurs²⁵ et ne les dévoilera qu'au temps du jugement²⁶. Cela interdit de poser un jugement définitif sur soi-même ni sur personne pendant le temps du pèlerinage terrestre. Mais chacun est appelé à discerner et à mener le combat de la conversion, personnellement et avec l'aide des autres²⁷. L'Esprit a été donné à l'Église pour que dès ici-bas, elle sache que « *le prince de ce monde est déjà jugé* » (Jn 16, 11). Le pouvoir de chasser les esprits mauvais donné aux disciples est une mission de discernement et un combat à mener ici-bas pour témoigner du règne de Dieu.

L'Église n'a pas le droit de rester passive devant le drame de la complexité qui habite le cœur de tout homme : elle en souffre, elle en gémit, elle est affectée au plus profond de ses entrailles²⁸. Elle regarde avec ses entrailles, avec son instinct maternel, elle protège les plus faibles et les plus fragiles. Elle doit ainsi savoir punir les péchés les plus graves car elle le doit aux victimes et, de plus, elle ne peut tolérer que ses fils se pervertissent et meurent dans leur péché. L'Église ne peut louer Dieu si elle scandalise ces petits qui croient au Christ²⁹ et auxquels le Christ s'identifie³⁰.

Elle ne peut pas non plus laisser des ministres qui agissent en son nom instrumentaliser leur configuration au Christ en scandalisant les plus petits qui croient en Lui³¹ et leur ont fait confiance

25. Cf. 1 Sa 16, 7.

26. Cf. Lc 12, 2-3.

27. Ce qu'indique clairement le passage de l'Évangile qui enseigne la correction fraternelle (cf. Mt 18, 15-18).

28. Cf. Jr 31, 20.

29. Cf. Mt 18, 6.

30. Cf. Mt 25, 40.

31. Cf. Mt 18, 6.

à cause de cette foi. Jésus n'hésite pas à fustiger l'hypocrisie des chefs religieux de son temps³² et il reprend les disciples quand ils se querellent pour savoir qui est le plus grand³³.

L'humble et douloureux exercice de la purification active se nourrit de l'espérance du jugement. La patience de l'Église qui attend la venue du Seigneur n'est pas une résignation. L'attente manifeste la dimension eschatologique de la patience de l'Église, une patience qui rime avec espérance, une espérance active. L'espérance suggère et encourage une action, et une action forte. Porter la croix ne signifie pas se faire écraser par la croix : « *Porte donc celui avec qui tu marches, pour parvenir à Celui avec qui tu désires demeurer* »³⁴.

Plutôt que patienter, ce qui semble indiquer une passivité, il s'agirait normalement de faire œuvre de patience. Une patience inactive laisse agir librement le pervers, lequel n'éprouve ni scrupule ni conflit intérieur capable de provoquer une conversion. Il n'hésite pas à se prendre pour Dieu aux yeux des plus faibles, en dévoyant l'autorité spirituelle qui lui a été donnée par l'Église. Il sait cultiver et exploiter un déficit de rationalité et une relation simpliste, voire fidéiste, à la Parole de Dieu. Il sait, en outre, jouer sur la tolérance et la patience qu'enseignent les Écritures, il les sollicite pour lui-même s'il est mis en cause, mais sans nulle intention de se corriger. Pire encore, il est capable de suggérer être un « sauveur », en avance sur le reste de la communauté, n'ayant de compte à rendre à personne, puisqu'il laisse croire qu'il vivrait à un niveau supérieur, comme une figure eschatologique. L'Église doit donc réagir et toujours se souvenir qu'elle est composée de pécheurs appartenant tous à la même histoire de péché et de Salut. Elle sait que ses membres sont faibles sans la grâce de Dieu, mais son attente eschatologique l'enjoint à agir dans l'aujourd'hui, à résister, à lutter, à intervenir. Sa patience doit rester toujours vigilante et conduire à faire le bien sans retard.

3. Actes de perversion et devoir envers les victimes, quel discernement moral ?

Ces approches veulent prendre au sérieux la réalité anthropologique, psychologique, spirituelle et ecclésiale de ces personnalités déviantes. Elles manifestent aussi l'engagement de notre Église en France face aux abus, aux souffrances indicibles des victimes et au désarroi de beaucoup. Face aux pratiques des abuseurs, fondateurs de communautés, dont certaines sont encore rayonnantes et fécondes, il nous faut passer par les critères du discernement moral.

1. La personne, ses actes et sa responsabilité

Stéphane Joulain cite une analyse sur le statut des criminels, décrivant le concept de « monstre moral » avec deux figures : celle de l'anthropophage et celle de l'incestueux. Cette monstruosité est liée aux comportements, à l'extériorité, aux actes posés. Le Père Joulain commente : « *Si ces*

32. Cf. Mt 23.

33. Cf. Mt 9, 33.

34. SAINT AUGUSTIN, *Tractatus in Ioh.* 17, 9.

monstres doivent être tenus à distance, c'est que la société perçoit, à juste titre, dans leurs comportements un danger et, dans le cas des "pédophiles", un danger pour les enfants. Mais c'est aussi parce qu'ils représentent ce que nos sociétés génèrent mais dont elles ne veulent pas reconnaître la paternité/maternité.» Puis le prêtre-psychanalyste s'interroge : « Le pédophile est-il un malade ou un criminel ? »³⁵. La vie morale et le jugement qui l'accompagne réclament, dans les deux cas, de prendre en considération la personne dans la globalité de sa personnalité et la totalité de son histoire : roman familial et conditions d'éducation, souffrances et joies, désirs et passions, questions et pulsions, décisions et quête de bonheur... Le travail à faire est de ne réduire en aucun cas la personne à ses actes : la bonté dans le cœur de l'homme est plus profonde que le mal le plus profond. Nous savons que les actes dévoilent la personnalité des personnes et qu'ils engagent leur responsabilité et leur culpabilité. Nous ne jugeons pas de la dignité intrinsèque de toute personne humaine mais nous portons un jugement sur des actes criminels et injustifiables.

La vie d'un « fondateur », devenu aussi un « agresseur sexuel », ne peut se résumer à ses passages à l'acte criminels et à leurs terribles conséquences pour les victimes et pour la communauté issue de l'abuseur. L'affirmation selon laquelle telle situation serait marquée de monstrueuses fautes et du péché n'exclut jamais, par ailleurs, la reconnaissance éprouvée d'actions, de qualités ou valeurs vécues en d'autres aspects de l'existence.

Dans cette perspective, il est essentiel de distinguer le jugement moral porté sur les actes et la responsabilité des personnes, de ne pas confondre moralité et imputabilité : « La moralité d'un acte humain dépend avant tout et fondamentalement de l'objet raisonnablement choisi par la volonté délibérée »³⁶. L'importance ainsi accordée à l'objet de l'acte montre qu'il possède une réalité, une consistance, une signification propre avec comme corollaire une gravité lourde de conséquences. Si la moralité des actes porte principalement sur l'objet, elle tient compte aussi de l'intention du sujet et des circonstances aggravantes, atténuantes ou neutres. Saint Thomas d'Aquin intégrait les conséquences dans l'intention, qui devait les prendre en compte. Mais Marie-Jo Thiel précise : « Sans doute Thomas d'Aquin n'avait-il pas pris en compte toute la complexité des conséquences d'un acte, telles que les sciences humaines les évoquent aujourd'hui. En même temps, en donnant un primat à l'intention, il posait des limites à la place des conséquences imputables à un sujet agissant, il encadrait la responsabilité dans un cadre réaliste et à taille humaine. En articulant l'intention à l'objet, il pouvait affirmer à la fois la matérialité du péché de pédophilie et, en donnant un primat à l'intention, il permettait de ne pas en rester à la seule objectivité du péché, de prendre en compte le sujet abuseur dans sa connaissance du mal fait et de sa liberté plus ou moins grande à poser l'acte, de reconnaître le rôle des passions que Thomas a tant discuté »³⁷. À ce sujet, le Catéchisme de l'Église catholique précise combien la responsabilité morale peut être atténuée ou supprimée par des facteurs de type passionnel ou psychique : « L'imputabilité et la responsabilité d'une action peuvent être diminuées voire même supprimées par l'ignorance, l'inadvertance, la violence, la crainte, les habitudes, les affections immodérées et d'autres facteurs psychiques ou sociaux »³⁸.

35. STÉPHANE JOULAIN, « Quelle thérapie pour les pédophiles ? », *Études*, n° 4216, p.34.

36. JEANPAUL II, *Veritatis splendor*, n° 78.

37. MARIE-JO THIEL, « Prévenir la pédophilie », *Études*, n° 4239, p. 84.

38. CEC, n° 1735.

Néanmoins, devant la monstruosité criminelle, ces paroles ne peuvent dédouaner l'Église d'agir et il revient à la justice des hommes de faire son travail pour qu'une juste peine condamne, dissuade, protège et « répare » ce qui est possible.

2. Les interdits fondateurs

Dans l'Église et, plus largement, dans la société et en tous milieux, il est de la plus haute importance de ne pas affaiblir la force des trois interdits fondateurs et structurants de la vie personnelle et sociale : interdit du mensonge, de l'inceste et du meurtre. Ils sont donnés pour ne pas faire disparaître la responsabilité de celui ou de celle qui abuse. La société aux tendances parfois incestueuses et notre Église marquée par le cléricalisme ne peuvent plus ignorer les dimensions criminogènes des auteurs d'agressions sexuelles. Les interdits du mensonge, de l'inceste et du meurtre sont, dans les actes pédo-criminels, transgressés en même temps. Ces interdits sont universellement valables. Ils obligent tous et chacun, toujours et partout. Ils obligent à rompre collectivement avec des attitudes défensives mues par la peur et les réflexes d'autoprotection.

Le mensonge atteint la parole elle-même, dont il est la perversion. Par le mensonge, la confiance est atteinte. En conséquence, la défiance provoquée par les emprises et les abus sexuels provoquera, on le sait désormais, de terribles régressions vers l'enfance-l'infans et le trauma du mutisme.

Les relations de type incestueuses corrompent assurément les relations : elles jettent la confusion sur l'identité du sujet et reconduisent le plus fragile, le plus simple à approcher et le plus facilement contrôlable, vers le monde du « tohu-bohu » fusionnel, sans différence ni repère. L'interdit de l'inceste signifie qu'il est destructurant et inhumain de rester à l'intérieur de soi-même. Le *Catéchisme de l'Église catholique* souligne : « On peut rattacher à l'inceste les abus sexuels perpétrés par des adultes sur des enfants ou des adolescents confiés à leur garde. La faute se double alors d'une atteinte scandaleuse portée à l'intégrité physique et morale des jeunes, qui en resteront marqués leur vie durant, et d'une violation de la responsabilité éducative »³⁹.

Enfin, le fait de donner la mort à autrui se heurte également au principe fondateur de toute vie sociale respectueuse des autres, spécialement des plus faibles que sont les enfants et toute personne vulnérable. Nous savons qu'il existe de multiples manières de réintroduire, dans les relations, de la violence meurtrière que celle-ci soit corporelle, psychologique, affective ou symbolique⁴⁰. Le meurtre mène à sa perte le meurtrier et la société toute entière.

Il ne peut y avoir de combats menés, par nos institutions et communautés, contre la pédo-criminalité sans des références strictes à ces interdits. Ils mettent à distance des voies aliénantes.

39. CEC, n° 2389.

40. Le premier commandement de Dieu, en Gn 2, 17, bien compris, permet d'entrer dans le sens profond de l'interdit et donc de la limite. Bien loin d'être une atteinte à notre liberté, il est un don au service de la vie. C'est la thèse éclairée par André Wenin : « Alors que tout est donné (Gn 2, 16), l'interdit marque une limite (Gn 2, 17) et définit de la sorte un espace pour l'autre – ce qui est indispensable à la vie. L'abolition de cette limite procéderait d'un vouloir (et d'un savoir) totalisant ; elle ne peut que déboucher sur la rupture de l'harmonie des relations et sur la mort. Ainsi, l'ordre du Seigneur Dieu, comme tous ses autres dons, est créateur de vie. Car faire place à l'autre et respecter le mystère de sa différence est une condition essentielle à l'épanouissement d'un bonheur partagé (voir Gn 2, 25). Et c'est précisément ce que Dieu fait quand il crée. » ANDRÉ WENIN, *L'homme biblique, anthropologie et éthique dans le Premier Testament*, coll. « Théologies bibliques », Paris, Cerf, 1995.

Ils « coupent » les relations fusionnelles et violentes. Ils protègent pour insérer dans l'existence humaine marquée par l'altérité et le respect de la dignité inaliénable. En cela, ils sont un authentique service de la vie.

3. Conscience morale et discernement

Face aux diverses révélations d'abus marqués, à la fois, par des prises de conscience tardives, aussi bien personnelles que collectives, par d'innombrables traumatismes chez les victimes et par la complexité des personnalités des sujets abuseurs-fondateurs, les consciences morales individuelles sont devenues aveugles, faibles, corrompues et peu courageuses. Elles n'arrivent plus à passer de la loi au jugement sur l'acte et à la recherche de la vérité et du bien. La faiblesse et les mensonges répétés, les vices et la pathologie, les péchés personnels et les structures de péché⁴¹ ont rendu le travail de la conscience quasi inopérant.

Quant aux « consciences collectives » de communautés, mal informées et peu éclairées, davantage sensibles à la défense de l'image de l'institution qu'à la nécessaire écoute compatissante des victimes, elles ont commencé par être troublées avant de faire quelques concessions laxistes à ce qui est mal et d'étouffer ou même de refouler de telles révélations. Elles ont aussi clairement manqué de vigilance et de prudence sans s'attacher à la recherche de la vérité et du bien, sans accorder la priorité absolue aux enfants et à toutes les victimes. Cette ignorance de la conscience morale conduit à porter des jugements erronés ou même à refuser d'en porter sur des actes commis ou à poser. Le *Catéchisme de l'Église catholique* ajoute : « Cette ignorance peut souvent être imputée à la responsabilité personnelle. Il en va ainsi, "lorsque l'homme se soucie peu de rechercher le vrai et le bien et lorsque l'habitude du péché rend peu à peu la conscience presque aveugle". En ces cas, la personne est coupable du mal qu'elle commet »⁴².

Dans leurs désirs de réformes et de conversions, les communautés atteintes par les cas d'abus flagrants de clercs ou de religieux/ses doivent aussi entendre cette étiole des déviations : « L'ignorance du Christ et de son Évangile, les mauvais exemples donnés par autrui, la servitude des passions, la prétention à une autonomie mal entendue de la conscience, le refus de l'autorité de l'Église et de son enseignement, le manque de conversion et de charité peuvent être à l'origine des déviations du jugement dans la conduite morale »⁴³. Sur ce chemin de conversion, le sens moral des communautés blessées, comme une intuition concrète, peut se réformer, se développer et s'affiner. Ainsi, renouvelée par le désir de ne plus être sourde, la conscience, délicate, attentive, éveillée procédera désormais dans l'écoute et la bienveillance qui la portent à agir avec justesse et tact, sans raideur mais avec souplesse : « Les morales raides sont infiniment moins sévères que les morales souples, étant moins serrées. Une logique raide peut laisser échapper des replis de l'erreur. Une méthode raide peut laisser échapper des replis de l'ignorance. Une morale raide peut laisser échapper les replis du péché, dont une morale souple au contraire épousera, dénoncera, poursuivra les sinuosités d'échappements... C'est

41. Expression introduite dans l'enseignement magistériel par Jean Paul II dans l'exhortation *Reconciliatio et poenitentia* (1984).

42. CEC, n° 1791.

43. CEC, n° 1792.

dans une morale souple que tout apparaît, que tout se dénonce, que tout se poursuit. Dans un compartimentage raide, il peut y avoir impunément des manques, des creux, des faux plis »⁴⁴.

Selon son étymologie, discerner est un processus qui ressemble à la traversée d'une « crise » avec sa dimension obscure et éprouvante. Dans la nuit, cependant, nous ne sommes pas sans « critères » ou repères pour mettre de la lumière :

- Il s'agit, tout d'abord, d'écouter avec tact et d'accueillir les détresses, de reformuler en restant au plus près de ce qui est dit, de ne plus enfouir ce qui s'est passé ni avoir peur de le regarder : « *La vérité vous rendra libres* » (Jn 8, 32). On le sait maintenant, ces personnes-victimes ont souvent été conduites à dissimuler ces faits sous la pression de leurs agresseurs et, parfois, du silence imposé par leur famille ou les institutions.
- Après une brève étude pour vérifier la vraisemblance des faits, il convient de s'en remettre aux autorités judiciaires par un signalement court et ne cherchant pas à mener l'enquête à la place des personnes habilitées à cette fin. Cette remise aux autorités, est motivée moralement par le fait que nous pouvons difficilement juger nous-mêmes d'un fait si nous sommes liés au suspect et, d'autre part, parce que l'atteinte grave concerne les interdits fondamentaux, en sorte que c'est la société toute entière qui se trouve lésée, c'est pourquoi il revient d'abord aux autorités publiques de juger et éventuellement de punir. Un procès canonique suivra pour exercer la justice en tant que l'Église elle aussi et la foi qu'elle annonce se trouvent lésées.
- Il est nécessaire de nous aider les uns les autres à prévenir toute forme d'abus d'autorité ou de pouvoir, de confiance et de conscience, d'abus spirituel, d'abus psychologique et sexuel, de mauvais traitements... Pour cela, un travail de relecture à plusieurs est nécessaire afin de réagir aux faits précis, d'être attentifs aux signaux d'alertes et réceptifs aux signaux faibles qui émergent. « *Beaucoup parmi les prêtres qui se sont rendus coupables d'actes délictueux mettaient depuis longtemps l'autorité ecclésiale mal à l'aise, mais pour des raisons toutes différentes. Leurs charismes, leurs exigences, les œuvres qu'ils avaient fondées, le milieu dont ils étaient entourés rendaient compliquées leurs relations avec les autres...* »⁴⁵.
- Quant au fondateur-agresseur, il a à répondre de ses actes terribles devant la justice des hommes. Mais être conduit devant un tribunal pour être jugé puis condamné n'enlève pas le droit au respect. Des psychanalystes chargés d'accompagner tel ou tel interrogent : « *Pourquoi n'aurait-il pas le droit au même respect de sa dignité humaine que les autres personnes ? Pourquoi ne pourrait-il pas être sujet de compassion ?* »⁴⁶.
- Nous ajoutons enfin que, pour un chrétien ou une communauté ecclésiale, le discernement moral s'examine en relation avec un discernement spirituel, d'où l'enjeu de l'humilité du cœur et de l'esprit. Devant la criante réalité, les communautés et nous-mêmes sommes tentés par l'auto-suffisance et l'auto-référentialité. L'écoute et l'accompagnement spirituel des victimes qui le souhaitent, après les procédures judiciaires ou même lorsque les auteurs d'agressions sont décédés, nous permet de chercher avec ces personnes qui, des années

44. CHARLES PÉGU, « Note sur M. Bergson et la philosophie bergsonienne », *Œuvres complètes de Péguy*, t. IX, Gallimard, 1924, p.54-55.

45. ÉRIC DE MOULINS-BEAUFORT, « Que nous est-il arrivé ? De la sidération à l'action devant les abus sexuels dans l'Église », NRT 140, 2018, p. 43.

46. STÉPHANE JOULAIN, *op. cit.*, p. 35.

après, souffrent encore, comment Dieu demeure présent et bienfaisant dans leur vie abîmée. Cela nourrit notre conscience des péchés de nos communautés et notre humilité. L'homme humble se reçoit du Christ et s'oriente vers le Christ, Maître et Seigneur de sa vie. L'humilité de l'Église, lorsqu'elle s'engage auprès des personnes blessées par de tels abus, est une condition de sa crédibilité car l'humilité caractérise la suite du Christ.

4. La responsabilité de la communauté ecclésiale

Dans la deuxième partie, nous avons tenté de mettre des mots et d'identifier des causes concrètes des abus spirituels ou sexuels dans l'Église, spécialement du fait de personnalités déviantes mais aussi du fait de l'incurie d'un certain nombre d'évêques ou autres responsables ecclésiaux.

Le pape Jean Paul II qui, par ailleurs, a pu lui-même manquer de clairvoyance sur certaines communautés, mouvements ou personnalités ecclésiales, a introduit dans l'enseignement du Magistère l'expression « structures de péché ». Celle-ci est reprise dans le *Catéchisme de l'Église catholique*⁴⁷. Pour Jean Paul II, ces « cas de péché social sont le fruit, l'accumulation et la concentration de nombreux péchés personnels. [...] Les vraies responsabilités sont donc celles des personnes. Une situation – et de même une institution, une structure, une société – n'est pas, par elle-même, sujet d'actes moraux. C'est pourquoi elle ne peut être, par elle-même, bonne ou mauvaise »⁴⁸. Jean Paul II utilisera principalement ce concept de « structures de péché » pour dénoncer les perversions des réalités économiques et sociales, contraires au bien commun⁴⁹.

Les péchés personnels qui, accumulés, voire mis en « système », deviennent des structures de péché peuvent être de quatre ordres. Certaines personnes « suscitent ou favorisent l'iniquité, voire l'exploitent », d'autres, « bien que disposant du pouvoir de faire quelque chose pour éviter, éliminer ou au moins limiter certains maux sociaux, omettent de le faire par incurie, par peur et complaisance devant la loi du silence, par complicité masquée ou par indifférence », d'autres encore, « cherchent refuge dans la prétendue impossibilité de changer le monde », enfin, certains « veulent s'épargner l'effort ou le sacrifice en prenant prétexte de motifs d'ordre supérieur ».

Il est facile de transposer ces considérations au scandale des abus sexuels et spirituels au sein de l'Église. Ce n'est plus ici la société (même si les abus sexuels sont aussi malheureusement nombreux dans la société tout entière) qui est marquée par des structures de péché mais bien la communauté des fidèles du Christ en tant que telle. En effet, la cause des abus sexuels commis par des clercs ou autres figures ecclésiales dotées de forte aura est une cause spirituelle, un péché qui aveugle par un auto-référencement monstrueux capable de détruire les plus faibles. Et la communauté ecclésiale, par-delà les personnes elles-mêmes des auteurs, est devenue ce milieu social auto-référentiel ayant favorisé, caché et mal géré des abus. Ces péchés, commis dans la communauté ecclésiale en tant que corps social (familles, parents de victimes, éducateurs,...), pourraient

47. « Le péché rend les hommes complices les uns des autres, fait régner entre eux la concupiscence, la violence et l'injustice. Les péchés provoquent des situations sociales et des institutions contraires à la Bonté divine. Les "structures de péché" sont l'expression et l'effet des péchés personnels. Elles induisent leurs victimes à commettre le mal à leur tour. Dans un sens analogique elles constituent un "péché social" », *Catéchisme de l'Église catholique*, n° 1869.

48. JEAN PAUL II, *Reconciliatio et poenitentia*, n° 16.

49. JEAN PAUL II, *Sollicitudo rei socialis* (1987).

être comparés à ces « péchés sociaux » dont parlait Jean Paul II, ce qui semble nous autoriser à les appeler « péchés communautaires ».

Sur le premier des quatre ordres de péché générant une « structure de péché », nous pourrions penser que l'Église ne suscite ni ne favorise l'iniquité, à savoir, ici, la violence sexuelle, puisqu'elle la condamne et ne l'a jamais défendue. Mais nous sommes obligés de voir que dans certains lieux, certains séminaires par exemple, ou autour de telle ou telle autorité ecclésiastique extrêmement manipulatrice, il y a eu des formes d'actions favorisant le vice, même de façon discrète, et sous couvert d'un discours public souvent rigide au plan de la morale sexuelle.

L'incurie de certains évêques, supérieurs religieux ou même, en certains cas, de l'autorité romaine est pointée du doigt aujourd'hui et nous avons été obligés de la reconnaître. Que ce soit « par complicité masquée ou par indifférence », ce péché a été commis à bien des reprises. Le « péché par omission » a sans doute été favorisé par une culture laxiste mais aussi par des faiblesses théologiques à propos du statut de la Loi dans le mystère du Salut. Une miséricorde qui fait fi de la justice est caricature de l'amour divin.

La « prétendue impossibilité de changer » a certainement aussi existé. Une fausse spiritualité de la patience que nous avons pointée en est un exemple clair. Jean Paul II lui-même, dans l'encyclique *Sollicitudo rei socialis*, a développé le fait que, malgré tout, les structures perverses étant le fruit de décisions personnelles, elles peuvent être défaits par d'autres décisions personnelles, des actes de charité, de décentrement de soi et de mise au service de l'autre⁵⁰. À ce titre, l'attention soutenue aux personnes victimes est aujourd'hui indispensable à la capacité de changer de la communauté ecclésiale.

Enfin, la fuite de « l'effort du sacrifice » sous des prétextes apparemment « supérieurs », comme celui de ne pas fragiliser davantage l'Église ou de ne pas troubler la communauté a été, elle aussi, évidente. La défense de la dignité du sacerdoce qui a pu motiver la non-dénonciation a incontestablement pesé. Il est d'ailleurs devenu évident que l'effet attendu par cette lâcheté a été totalement manqué : défendre la dignité du sacrement de l'ordre ne peut faire l'économie d'une justice, qui conduit à sanctionner les prêtres coupables d'avoir abusé de l'autorité reçue de l'Église, provoquant des blessures profondes et irréparables sur des victimes fragiles et innocentes.

Le décentrement de soi peut aussi définir la responsabilité. Si l'on suit la parole du philosophe Emmanuel Lévinas : « C'est d'autrui et non de mon for intérieur que je reçois l'interpellation morale qui m'assigne à la responsabilité... » Cette expression invite donc à opérer un déplacement : nous sommes responsables de nos actes au sens classique mais également responsables des autres, de ceux dont nous avons la charge (enfants, prêtres, salariés, générations futures, frères et sœurs...). Notre responsabilité peut alors prendre trois formes : l'une strictement individuelle (une personne assume la paternité de ses actes devant sa conscience), l'autre relève de la solidarité parce

50. « Ces attitudes et ces "structures de péché" ne peuvent être vaincues – bien entendu avec l'aide de la grâce divine – que par une attitude diamétralement opposée : se dépenser pour le bien du prochain en étant prêt, au sens évangélique du terme, à "se perdre" pour l'autre au lieu de l'exploiter, et à "le servir" au lieu de l'opprimer à son propre profit (cf. Mt 10, 40-42 ; 20, 25 ; Mc 10, 42-45 ; Lc 22, 25-27) » (JEAN PAUL II, *Sollicitudo rei socialis*, n° 38).

que l'homme est relationnel (il est responsable des autres, de par sa naturelle sociabilité), enfin la troisième forme découle de la précédente. En acceptant les exigences de solidarité humaine et de la fraternité ecclésiale, nous sommes appelés à nous engager dans la société et la communauté ecclésiale. Ici la responsabilité devient participation. Nous nous découvrons responsable devant les autres, devant le corps social et ecclésial⁵¹.

4. L'arbre aux racines mauvaises et aux bons fruits, approche biblique et spirituelle

« Un arbre bon ne peut pas donner des fruits mauvais, ni un arbre qui pourrit donner de beaux fruits » (Mt 7, 18), dit Jésus, à la fin du discours sur la montagne, alors qu'il vient d'inviter à la correction fraternelle, à la prière confiante en Dieu et à la méfiance à l'égard des faux prophètes. Ce verset de l'Écriture laisse perplexe, si l'on songe au nombre important de « personnalités rayonnantes », qui ont dissimulé leurs abus spirituels ou leurs crimes derrière d'impressionnants succès apostoliques. Rappelons cependant que, dans l'enseignement biblique, c'est le Seigneur, Lui-même, qui donne la croissance et que cette croissance est à la fois incarnée et spirituelle. Cela doit être regardé attentivement pour ne pas en rester aux manipulations ou aux illusions, aux phénomènes de « brillance » ou aux regards de surévaluation ou de déévaluation.

1. Ne pas confondre les œuvres et les fruits

Il convient tout d'abord de sortir de la confusion fréquente entre œuvres et fruits. Les œuvres relèvent du faire, des actes extérieurs qui peuvent être inspirés par Dieu, portés par l'Esprit Saint, mais dont la réussite immédiate n'est pas nécessairement proportionnée à la sainteté de ceux qui agissent. Les fruits sont la dimension spirituelle de l'action, la fécondité de la bonté du cœur animé par l'Esprit Saint qui produit durablement amitié, joie, unité, concorde, fidélité, douceur et tempérance. Dans les premiers temps on n'appelait pas l'Église « institution » mais « fraternité ». Les fruits de la vie chrétienne sont de l'ordre de la fraternité vécue.

Ainsi, le Seigneur donne à ses disciples de faire des œuvres toujours plus grandes en leur laissant les coudées franches et en leur envoyant l'Esprit Saint⁵². C'est Lui qui donne sa grandeur aux œuvres. Le Royaume de Dieu est croissance mystérieuse⁵³, non par le génie des hommes ni du fait de leurs seuls efforts, mais par l'action du Seigneur qui se sert, s'Il le veut, de nos petits « germes de succès »⁵⁴ pour faire se déployer la capacité missionnaire de l'Église⁵⁵.

51. Des questions se posent alors : dans une vie ecclésiale, jusqu'où s'étend la paternité de nos actes ? Peut-on en assumer tous les effets même les plus indirects ?

52. Cf. Jn 14, 12 ; 15, 16

53. « Il en est du royaume de Dieu comme quand un homme jette de la semence en terre ; qu'il dorme ou qu'il veille, nuit et jour, la semence germe et croît sans qu'il sache comment » (Mc 4, 26-27).

54. L'apôtre, écrivait dom Jean-Baptiste Chautard, « sait que souvent, Dieu ne veut de lui que des germes de succès » (*L'âme de tout apôtre*, Sept-Fond, 1937. Rééd. Artège 2005, p. 120). Il cite un peu plus loin cette phrase de Bossuet : « Lorsque Dieu veut qu'une œuvre soit toute de sa main, il réduit tout à l'impuissance et au néant, puis il agit » (*ibid.* p. 117).

55. « Le royaume des cieux est semblable à un grain de sénevé qu'un homme a pris et semé dans son champ. C'est la plus petite de toutes les semences ; mais, quand il a poussé, il est plus grand que les légumes et devient un arbre, de sorte que les oiseaux du ciel viennent habiter dans ses branches » (Mt 13, 31-32).

Que veut nous dire Jésus quand il affirme qu'un arbre bon ne peut donner des fruits mauvais ? Il répond tout simplement à la question : comment distinguer les vrais prophètes des faux ? Ce qui est visé, ce ne sont pas les œuvres ni le rayonnement de la personne, c'est la cohérence entre la foi et la vie, entre ce qui est extérieur et ce qui est intérieur. Cette parabole est donc proposée dans un contexte de contestation des faux prophètes : « *Gardez-vous des faux prophètes. Ils viennent à vous en vêtement de brebis, mais au dedans ce sont des loups voraces* » (Mt 7, 15). L'expérience du mensonge de ceux qui se disent prophètes est bien présente dans ce regard du Christ et il s'agit donc bien d'un enseignement pour nous aider à ne pas nous laisser piéger par des manipulateurs ayant une grave capacité de destruction sur ceux qui les suivraient : « *des loups voraces* ».

L'image de l'arbre et de ses fruits revient plusieurs fois dans la Bible, depuis le jardin d'Eden où Dieu offre aux premiers humains de manger tous les fruits des arbres sauf celui de l'arbre de la connaissance du bien et du mal. Mais celui-ci, selon le regard de la femme après les suggestions du serpent tentateur, « *devait être savoureux, qu'il était agréable à regarder et qu'il était désirable, cet arbre, puisqu'il donnait l'intelligence* » (Gn 3, 6). L'arbre devient trompeur sur la valeur de ses fruits et séduisant, quand on se fie aux paroles du tentateur qui a déformé l'image de Dieu dans le cœur de la première femme.

À l'inverse, « *manger du fruit de l'arbre de vie* » est une nourriture et « *ses feuilles un remède* ». L'arbre bon est celui qui puise en Dieu sa propre vie, car il pousse près du torrent qui « *sort du sanctuaire de Dieu* » (Ez 47, 12). Le prophète Jérémie emploie la même image : « *Béni soit l'homme qui met sa foi dans le Seigneur, dont le Seigneur est la confiance. Il sera comme un arbre, planté près des eaux, qui pousse, vers le courant, ses racines. Il ne craint pas quand vient la chaleur : son feuillage reste vert. L'année de la sécheresse, il est sans inquiétude : il ne manque pas de porter du fruit* » (Jr 17, 7-8). L'arbre bon qui porte de bons fruits peut donc faire écho dans la culture de ceux qui écoutent les paraboles de Jésus. Cet arbre est bon parce qu'il a mis sa confiance dans le Seigneur, parce qu'il a des racines profondes capables de puiser dans les eaux d'une rivière vivante : l'eau qui coule du côté du temple, figure de la grâce du Seigneur.

Nous comprenons que le bon arbre plonge ses racines vers la grâce du Seigneur. Quels sont les bons fruits qu'il peut porter ? L'Évangile de saint Matthieu, immédiatement après la parabole de l'arbre bon ou mauvais, précise ce qu'il entend par les fruits que l'on peut qualifier de bons : « *Ce n'est pas en me disant : "Seigneur, Seigneur !" qu'on entrera dans le royaume des Cieux, mais c'est en faisant la volonté de mon Père qui est aux cieux* » (Mt 7, 21). Produire de bons fruits, c'est faire la volonté du Père, produire de mauvais fruits, c'est commettre l'iniquité. Les fruits, ce sont donc, bien davantage que les œuvres ou autres germes de succès, les vertus, comme celles énumérées par saint Paul dans la lettre aux Galates : « *Le fruit de l'Esprit, c'est l'amour, la joie, la paix, la patience, la bonté, la bénignité, la fidélité, la douceur, la tempérance* » (Ga 5, 22). Le manipulateur pervers et clivé n'agit pas selon ces vertus, il ne témoigne pas de ces fruits de l'Esprit. Qu'il ait eu l'occasion d'initier des œuvres bonnes, quelle qu'en soit l'intention, est un autre fait. Cela ne peut en aucune manière justifier ses inconduites ni sa violence envers quiconque.

Sur le registre des vertus, un pervers a pu être capable de donner le change en public, de se montrer faussement humble, joyeux, aimant, paisible, bon et tempérant comme le figuier qui, hors saison, porte de belles feuilles mais aucun fruit et que Jésus maudit⁵⁶. Cet épisode évangélique incite à se méfier du paraître. Nous n'avons souvent accès qu'à des apparences qui peuvent ainsi s'avérer trompeuses⁵⁷. Beaucoup d'abuseurs n'ont pas hésité à tenir des discours rigides et à cultiver une image extérieure idéale. Mais il est indiscutable que dans leurs actes d'emprise et d'abus sexuels, ils ne produisent que des fruits exécrables.

2. Union à Dieu et liberté de l'homme

Si l'arbre bon est celui qui puise en profondeur la grâce divine, il nous faut démasquer aussi de quelle manière les manipulateurs qui se fabriquent une image extérieure mystique déforment la réalité spirituelle de l'amour. La sponsalité (amour entre époux et épouse) est souvent évoquée dans l'Ancien Testament pour figurer la relation d'Alliance entre l'humanité et Dieu. Or, nous devons rappeler que cette union à Dieu, dans la Bible, est présentée sous le mode virginal, un amour pur, de totale disponibilité et désintéressé.

Cela s'oppose aux pratiques païennes, spécialement les cultes de Baal⁵⁸ dans lesquels les relations entre les divinités masculines et féminines, ainsi que leurs relations avec les êtres humains, étaient de type sexuel et dominateur⁵⁹, d'où la « prostitution sacrée », contre laquelle les prophètes vont lutter⁶⁰. Cette remarque fait voir que la problématique des abus sexuels liés à des abus « spirituels » qui recyclent le langage de l'union mystique à des fins malsaines et destructrices n'est pas nouvelle, si l'on se souvient des multiples passages de l'Ancien Testament qui condamnent le culte de Baal⁶¹. La même fermeté est utilisée contre cette pratique lorsqu'il s'agit de condamner l'inceste.

L'union à Dieu est clairement un élan virginal, fait de respect, de liberté et non de domination. L'union à Dieu est au service de la dignité des personnes, hommes et femmes.

Ainsi, la tradition patristique exalte la virginité. Elle s'appuie sur cette compréhension biblique de la relation de l'homme (homme ou femme) avec Dieu. Saint Jérôme, dans sa lettre *Sur la virginité à conserver*⁶², en développe toute la portée spirituelle : « Voilà donc ce grand mystère : "Pour cela l'homme quittera son père et sa mère, il s'attachera à son épouse ; ils seront deux en une chair" (Gn 2, 24) non, pas comme dans ce texte : en une chair, mais en un esprit. Ton époux n'est ni arrogant ni orgueilleux... »⁶³. Il est intéressant de se replonger dans ces textes anciens afin de bien mesurer

56. Cf. Mt 21, 19.

57. Il convient d'éviter le piège du conséquentialisme : le fait de porter de bons fruits ne signifie pas que l'on est un bon arbre ; Jésus n'invite pas à regarder les fruits pour juger de la bonté d'un arbre, ce qui n'est possible qu'au jour du jugement final, mais à veiller à la bonté de l'arbre puisqu'un bon arbre porte de bons fruits.

58. Baal signifie en réalité « dominateur » et s'emploie souvent pour des cultes du Dieu de l'orage.

59. Cf. Osée 2, 18.

60. Cf. Nb 25, 1-5 ; Dt 23, 18 ; 1 R 14, 24 ; 15, 12 ; 22, 47 ; 2 R 23, 7.

61. MICHEL PAQUEREAU : « À ce niveau de ma réflexion, j'ose faire un rapprochement, j'ose faire un parallèle avec le livre d'Osée où celui-ci compare Israël à une grande prostituée parce que celle-ci s'est détournée de sa vocation, celle d'être tournée vers son Dieu pour succomber vers je ne sais quelle idolâtrie. Et je pense que la question mérite d'être formulée : à quelle idolâtrie l'Église a-t-elle succombé pour qu'en son sein se développent autant d'horreurs, qu'elle n'ait pas su voir et entendre, secourir et protéger et y mettre un terme. »

62. Lettre de Saint Jérôme à la vierge Eustochium, Lettre 22 « Sur la virginité à conserver » (384), in Saint Jérôme, *Lettres*, t. I, Paris, Les Belles Lettres, 1982, p.110-160.

63. *IBID.*, n° 1.

l'écart entre cet enseignement traditionnel et certains discours contemporains ambigus sur les relations entre sponsalité et vie consacrée. Nous y voyons aussi tout le réalisme et l'humilité qui vont de pair avec la vraie spiritualité : « *Tant que ce pauvre corps fragile nous enveloppe, tant que nous possédons ce trésor dans des vases de terre* » (2 Co 4, 7), *l'esprit convoite contre la chair et la chair contre l'esprit : nulle victoire n'est certaine* »⁶⁴.

Depuis les années 1960, la sponsalité est majoritairement comprise comme d'abord érotique et non pas fondée sur un lien fidèle et exclusif. Ainsi, certains ont eu vite fait de glisser, sans le dire, vers un retour aux modèles païens des cultes de Baal. Méditer sur la réponse de Jésus aux saducéens qui ne veulent pas croire en la résurrection en arguant qu'elle va conduire à la polygamie dans le ciel pour les veuves, est sans doute salutaire pour comprendre que le modèle de l'amour divin est autre que sexuel : à la résurrection, les hommes et les femmes ne se marient pas, ils sont comme les anges⁶⁵. Ainsi, lorsque certaines personnalités investies d'un rayonnement ou d'une autorité spirituels en viennent à érotiser leur discours sur l'union mystique, ils sont totalement dans l'erreur doctrinale. Ou même, plus probablement, ils mentent. Un tel langage profane le mystère même de Dieu, travestissant l'image de Dieu pour cacher des désirs et des pratiques érotiques non ajustés (« distorsion cognitive »). Mais pour que leurs mensonges apparaissent crédibles, ils s'appuient sur un contexte culturel qui porte à l'ambiguïté érotique pouvant aller jusqu'au libertinage et parfois sur le manque de formation théologique et spirituelle, anthropologique et morale de leurs victimes ou plus largement de leur auditoire.

3. Quels sont les signes spirituels du mensonge et du spiritualisme ?

Proposons quelques points d'attention à partir de l'Écriture.

L'Ancien Testament présentait déjà des critères de discernement concernant les faux prophètes : « *Si le prophète parle au nom du Seigneur, et que la parole reste sans effet et ne s'accomplit pas, alors le Seigneur n'a pas dit cette parole : le prophète l'a dite avec présomption. Tu ne dois pas en avoir peur !* » (Dt 18, 22). Le prophète Jérémie insiste pour dire que « *Dieu ne les a pas envoyés, qu'ils ne parlent que d'après leur imagination, leur parole déforme la parole du Seigneur et ils seront sévèrement punis* »⁶⁶. On voit donc ici déjà une série de quatre critères de discernement : la manière dont la parole produit un bon fruit, l'humilité ou la présomption, l'action accomplie en docilité à un appel reçu ou sans être envoyé, conformité à la parole de Dieu ou divagations personnelles.

Nous avons déjà noté le danger de rechercher l'homme providentiel ou la « recette pastorale », au lieu de se laisser sauver par le Christ et de témoigner de sa grâce. Jésus disait aux disciples qui rentraient tout joyeux de leurs premiers succès apostoliques : « *Ne vous réjouissez pas de ce que les démons vous sont soumis mais de ce que vos noms sont inscrits dans les cieux* » (Lc 10, 20). Saint Paul nous éclaire sur le juste regard à porter sur les ministres du Seigneur : « *Que l'on nous regarde donc comme des auxiliaires du Christ et des intendants des mystères de Dieu. Or, tout ce que l'on demande aux intendants, c'est d'être trouvés fidèles* » (1 Co 4, 1-2).

64. *IBID.*, n° 4.

65. Cf. Mt 22, 30.

66. Cf. Jr 14, 14-16 ; 23, 16-17 ; 27, 14-15.

Jésus donne un autre critère pour discerner un vrai disciple : « *Celui qui ne porte pas sa croix pour marcher à ma suite ne peut pas être mon disciple* » (Lc 14, 27). Le faux disciple rejette toujours les torts et les responsabilités sur les autres. Il ne peut assumer. Porter sa croix, c'est traverser des épreuves et les affronter, ce qui veut dire en être affecté et altéré. Être persécuté ne consiste pas à accuser les autres de ses propres erreurs. Discerner la valeur évangélique d'une personne suppose d'évaluer sa disposition à « *livrer sa vie pour ses amis* » (Jn 15, 13).

« *Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites* » (Mt 23, 13.15.23.25.27.29). Cette invective de Jésus est comme un refrain pour dénoncer la contradiction de ceux qui demeurent intransigeants dans leurs paroles mais tordent la Loi de Dieu pour ne pas se l'appliquer à eux-mêmes. Les propos durs et cassants, écrasants et intransigeants sur les pécheurs sont souvent signes d'une morale raide qui cache bien souvent, en réalité, des pratiques morales dégradantes en contradiction avec le discours de façade.

Un autre critère, d'autant plus sérieux qu'il sera celui du Seigneur à l'heure du jugement dernier, est celui des actes envers les plus petits : « *Chaque fois que vous ne l'avez pas fait à ces petits, c'est à moi que vous ne l'avez pas fait* » (Mt 25, 45). Le rapport aux petits et aux vulnérables est révélateur de la sensibilité spirituelle, fraternelle et évangélique. Un pervers écrase ou instrumentalise les petits et donne le change aux puissants.

4. En devenir d'éternité

Une personne humaine évolue au fil du temps. Cette évolution peut aboutir à la conversion de celui qui vivait dans le mal. Mais elle peut aussi aller en sens contraire : une personne qui vivait fidèlement selon l'Évangile peut céder à des tentations et manifester des tendances qui existaient en elle et ne s'étaient pas développées. Il arrive, par exemple, que des succès d'ordre spirituel entraînent à l'orgueil avec le sentiment que personne n'avait encore fait cette découverte. Dès lors, c'est la porte ouverte à beaucoup de mauvais fruits : *corruptio optimi pessima* (saint Grégoire le Grand – la corruption des meilleurs est la pire). Avant l'heure de la mort, rien n'est jamais joué définitivement à propos de la bonté d'une personne humaine. On ne peut donc pas en rester à une simple affirmation de bon ou de mauvais sans étudier les cas particuliers ni discerner ce qui s'est produit en eux. Nul n'est jamais assuré de rester fidèle jusqu'au bout. On n'aide pas non plus une personne perverse à se convertir si on ne lui montre pas ses délits ou ses crimes avec une procédure judiciaire.

Face à l'expérience personnelle de nos imperfections, la parabole du bon grain et de l'ivraie⁶⁷ invite à une certaine prudence et patience⁶⁸ envers soi-même, sachant que seul Dieu peut nous révéler la profondeur intime de nos incohérences, failles, ou cécités. En effet, s'il est vrai qu'un aveugle ne peut guider un autre aveugle⁶⁹, Dieu seul peut guérir nos aveuglements. Nous pouvons tous être tentés de repousser sur les autres la responsabilité de nos fautes. On peut se souvenir ici de la

67. Cf. Mt 13, 24-30.

68. Dans le cas d'une perversion et pathologie, la patience ne permettra pas une conversion ; elle pourra s'avérer coupable. (Les perversions de la patience ont été évoquées à la fin de la 2^e partie ; cf. 2.3).

69. Cf. Mt 6, 39.

parabole de la paille et la poutre⁷⁰. Si l'homme n'accepte pas humblement qu'il existe en lui-même un mélange de bon et de mauvais, il ne peut pas non plus entreprendre le chemin qui fait grandir la vertu et haïr le vice. S'il se prend pour seule référence, alors le mal finit par pervertir profondément son être. La conscience que tout homme est mélangé en lui-même conduit à ne pas trop vite se fier à des actes extérieurs pouvant donner l'illusion de bons fruits. Dieu seul connaît vraiment le cœur de l'homme⁷¹.

Parce que composée de saints en devenir, l'Église existe dans la durée, et donc en une histoire. Elle est à la fois le monde sauvé et le monde à sauver ; on ne peut pas concevoir l'Église de manière authentique en ignorant qu'elle soit, nunc, en devenir. « *Sur la terre, l'Église est parée d'une sainteté encore imparfaite mais véritable [...] l'Église en pèlerinage [...] vit elle-même parmi les créatures qui gémissent présentement encore dans les douleurs de l'enfancement et attendent la manifestation des fils de Dieu (cf. Rm 8, 19-22)* »⁷². Dans les Évangiles, nous voyons que Jésus accepte de vivre au milieu de disciples qui semblent parfois le décevoir, mais il les accompagne sur un chemin de conversion. Même après la Pentecôte, la vie de la première communauté chrétienne n'est pas présentée comme idéale. L'Église n'est accomplie que dans l'espérance. Le Corps du Christ vit toujours dans le mélange, avec les bons et les mauvais, ce mélange qui traverse le cœur de chaque homme.

Dans l'histoire, l'Église authentique et l'Église du quotidien ne font qu'une seule et même Église du temps. C'est à la fin des temps que sera opéré le tri. Le Christ séparera le bon grain de l'ivraie : « *Il tient dans sa main la pelle à vanner, il va nettoyer son aire à battre le blé, et il amassera son grain dans le grenier ; quant à la paille, il la brûlera au feu qui ne s'éteint pas* » (Mt 3, 12). En attendant ce jour du jugement, nous vivons en une Église claudicante⁷³, où les pécheurs côtoient les saints, où se mélangent la paille et le grain.

Toutefois, cette nécessité d'attendre le jugement de Dieu pour ce qui relève du perfectionnement des individus n'est absolument pas valable pour ce qui relève des institutions (communautés, paroisses, groupes de prières ou autres). Comme le remarquait Dom Dysmas de Lassus : « *Au niveau des institutions, peut-on laisser exister un système profondément vicié qui va écraser d'autres personnes ? La nécessité s'impose parfois de faire preuve de lucidité et de détermination courageuse pour dénoncer ce qui est inacceptable et prendre des mesures qui permettront que d'autres personnes ne soient plus détruites par un système faussé : dénonciation claire, éloignement du manipulateur, changement de la tête de la communauté, réajustement des constitutions, etc.* »⁷⁴.

Trois paraboles⁷⁵ éclairent cette situation de l'Église nunc : la parabole du filet qu'on jette en mer et qui ramène toutes sortes de poissons, celle du bon grain et de l'ivraie, et celle de l'aire que le Christ vient nettoyer. Maintenant, l'Église souffre de ce mélange en elle, dans l'attente eschatologique : « *Le filet, c'est l'Église ; la mer, ce monde ; le mélange des poissons, ce sont justes et pécheurs mêlés ; le rivage, c'est la fin du monde : alors seulement s'opérera le tri* »⁷⁶. Il en est de même pour le champ où

70. Cf. Mt 7, 3-5.

71. Cf. Jr 12, 3 ; Ps 138 (139), 2 ; Jn 2, 25 ; 4, 29 et 16, 30.

72. *Lumen gentium* n° 48.

73. Cf. SAINT AUGUSTIN, *Sermon* 5, 8.

74. DYSMAS DE LASSUS, *Risques et dérives de la vie religieuse*, Cerf, pp. 379-380.

75. Cf. Mt 13, 47-50 ; Mt 13, 24-30 et Mt 3, 12.

76. SAINT AUGUSTIN, *Psalm. c. part. Donati* v. 15-17, BA 28, 152.

l'ennemi a semé l'ivraie au milieu du bon grain : on pourrait avoir l'illusion d'une Église pure ou monolithique, alors que le mélange et la capacité de l'assumer sont un signe de la vie de l'Église nunc, un signe de la vie de foi et de l'appartenance à l'Église pour les membres du Corps du Christ. Le mélange dans le champ rappelle également que le changement intime est possible, se convertir ou bien se pervertir. « *Mais celui qui aura persévéré jusqu'à la fin, celui-là sera sauvé* » (Mt 10, 22).

5. Prolongement

Que nous est-il donc révélé par le Seigneur à l'intérieur de l'expérience douloureuse de cette crise ? Dans le livre de l'Apocalypse, la lettre à l'Église qui est à Sardes dénonce cette communauté : « *Je sais tes œuvres, tu passes pour vivant mais tu es mort !* » (Ap 3, 1). À l'inverse, il est dit à l'Église qui est à Éphèse qu'elle a su déjà vivre une purification : « *Tu as mis à l'épreuve ceux qui se disent apôtres et ne le sont pas et tu les as trouvés menteurs* » (Ap 2, 2). Les lettres aux sept Églises dans l'Apocalypse de saint Jean, font comprendre que, dès les débuts de l'Église, les communautés chrétiennes sont passées par de rudes périodes de conversion. Cela a demandé du courage, un fruit de l'Esprit Saint. Chaque fois qu'il est donné à l'Église de faire la vérité pour protéger le faible, démasquer les crimes de ses membres, combattre ses aveuglements et, finalement, revenir au Christ, elle fait l'expérience de la proximité de Dieu qui n'abandonne jamais son troupeau.

Il nous est arrivé d'oublier le bien des plus petits, par auto-référencement, avec parfois le faux prétexte d'un désir (aveugle) de préserver l'unité⁷⁷. Ainsi, nous n'avons pas écouté telle victime ou tel témoin d'un abus qui accusait quelqu'un d'estimé dans la communauté. Sa mise en cause pouvait paraître risquer de diviser et, ainsi, d'affaiblir l'Église, tandis que la victime ou le lanceur d'alerte pouvait nous sembler habité de mauvaises intentions, il pouvait n'être « *pas de ceux qui nous suivent* »⁷⁸. Pour éviter les dérives perverses, il importe donc de mettre en relation notre mission épiscopale au service de la communion de l'Église avec l'impérieux devoir de respecter la dignité des personnes. Notre confiance en Dieu ne s'arrête cependant pas à cette vigilance ni à cette conversion, mais elle ouvre à tous et toujours, une espérance.

Le pape François, dans sa *Lettre au peuple de Dieu*, nous rappelle que « *la conscience du péché nous aide à reconnaître les erreurs, les méfaits et les blessures générés dans le passé et nous donne de nous ouvrir et de nous engager davantage pour le présent sur le chemin d'une conversion renouvelée* »⁷⁹.

9 mars 2021

77. Le père Dysmas de Lassus développe ce problème d'une fausse conception de l'unité de l'Église comme tyrannie et déviance de la vie fraternelle, *op. cit.*, p. 119.

78. « *Maître, disent les disciples, nous avons vu quelqu'un expulser les démons en ton nom ; nous l'en avons empêché, car il n'est pas de ceux qui nous suivent* » (Mc 9, 38). Mais Jésus répond : « *ne l'empêchez pas... celui qui n'est pas contre nous est pour nous* ». Ainsi, celui qui dénonce le mensonge ou le crime est pour nous.

79. FRANÇOIS, *Lettre au peuple de Dieu*, 20 août 2018.